

Été 2016 Vol. 34, N° 1

# INFORMATION

Le bulletin de l'arrondissement de Montréal-Nord

## SOMMAIRE

- 2 Infos éditoriales
- 3 Infos démocratiques
- 4 Infos citoyens
- 6 Infos économiques
- 7 Infos environnementales
- 10 Infos règlements
- 12 Infos grands projets
- 14 Infos culturelles
- 16 Infos jeunesse
- 18 Infos brèves
- 20 Infos sports et loisirs
- 21 Infos aquatiques
- 24 Infos communautaires
- 26 Infos infrastructures

## Résidus alimentaires

Une nouvelle collecte

Page 7

Page 13  
Corridor vert

Page 14  
Festival des arts

Page 23  
Inscription en ligne  
pour les activités aquatiques

**L'équipe**

*L'InfoNord et le Calendrier culturel sont des productions de la Division des communications.*

**Coordination**

**Myliène Horion**  
**Michel Lemay**  
**Céline Pelletier**

**Rédaction**

**Daniel Bussières, Michel Desjardins, Myliène Horion, Michel Lemay, Yannick Malouin, Charles Morisset, Céline Pelletier et Julie Saulnier**

**Nous remercions également**

**Christine Beaudoin-Boivin, Guy Bédard, André Bigras, Hugues Chantal, Denis Charland, Marc-André Chevarie, Steve Côté, Marie Désilets, Jocelyne Dumais, Rachel Laperrière, Simon Ostiguy, Geneviève Petit et Linda Quesnel**

**Révision linguistique**

**Marielle DeLorme**

**Graphisme**

**Kethleen Esther Lapointe**

**Photographie**

**Archives de l'arrondissement, Didier Bertrand, Éric Bolté, Vincenzo D'Alto, Caroline Durocher, Daniel Duplessis, Denis Labine, Robert Laliberté, Gilles Mimeault, François Pesant, Jacques Pharand, Sylvie Trépanier et Martin Viau**

**Impression**

**Imprimeries Transcontinental**

**Tirage**

**44 000 exemplaires**

**Dépôt légal**

**ISSN 0822-0395 Vol. 34, N° 1**

**Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2016**

**Pour soumettre des commentaires, des suggestions ou des questions, veuillez vous adresser à :**

**Arrondissement de Montréal-Nord  
4243, rue de Charlevoix  
Montréal-Nord (Québec)  
H1H 5R5**

**Téléphone : 311**

**Télécopieur : 514 328-4055**

**Courriel : montreal-nord@ville.montreal.qc.ca**

**Note – L'emploi du générique masculin ne marque aucune discrimination et ne répond qu'à un souci de concision et de clarté.**



**De gauche à droite :**

**Jean-Marc Gibeau, conseiller de la Ville de Montréal**

**Sylvia Lo Bianco, conseillère d'arrondissement, district d'Ovide-Clermont**

**Monica Ricourt, conseillère d'arrondissement, district de Marie-Clarac**

**Chantal Rossi, conseillère de la Ville de Montréal**

## ENSEMBLE ET EN MOUVEMENT

Au moment d'écrire ces lignes, nous sommes en période d'élections partielles pour élire le nouveau maire ou la nouvelle mairesse de Montréal-Nord. Comme j'ai décidé de reprendre mon poste de conseillère de la Ville à la fin de mon intérim, et donc de ne pas me présenter à ces élections, vous avez très certainement une nouvelle personne désignée à la mairie d'arrondissement à l'heure qu'il est. Ce fut un honneur pour moi d'agir à titre de mairesse suppléante. Je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes pendant cette période de transition et qui ont poursuivi avec engagement la bonne conduite des affaires de l'arrondissement.

Les membres du conseil d'arrondissement se joignent à moi pour féliciter votre nouveau représentant et lui témoigner notre soutien dans ses nouvelles fonctions. Ensemble et avec la collaboration de tous nos partenaires, nous demeurerons un arrondissement en mouvement, porteur de grands projets.

D'ailleurs, l'automne dernier, la firme Léger a réalisé un sondage scientifique auprès de 800 résidents de Montréal-Nord – merci à vous – afin de connaître votre niveau de satisfaction par rapport aux services municipaux. C'est avec fierté que nous avons constaté qu'un sondage semblable effectué auprès de l'ensemble des Montréalais permet de comparer nos résultats très avantageusement à ceux de la Ville de Montréal. Vous pouvez prendre connaissance des résultats aux pages 4 et 5.

Le sondage nous a également informés sur les moyens que vous utilisez pour vous tenir au courant des activités de l'arrondissement. Si vous êtes près de 70 % à consulter l'*InfoNord* et le *Calendrier culturel*, seulement le tiers des citoyens interrogés ont visité notre site Internet ([ville.montreal.qc.ca/mtlnord](http://ville.montreal.qc.ca/mtlnord)) au cours de la dernière année. Je profite donc de l'occasion pour vous rappeler les différents outils mis à votre disposition pour rester informés. Outre ceux déjà mentionnés, vous pouvez nous lire chaque semaine à la page 7 du *Guide de Montréal-Nord*. Vous pouvez également vous abonner à l'infolettre mensuelle (voir la page d'accueil du site Internet), aimer notre page Facebook ([facebook.com/mtlnord](https://facebook.com/mtlnord)) et suivre notre chaîne YouTube ([youtube.com/arrmtlnord](https://youtube.com/arrmtlnord)). Vous pourrez y découvrir notamment la superbe série vidéo *Montréal-Nord*.

Enfin, puisque l'été c'est fait pour jouer et profiter des activités offertes en plein air, je vous invite à visiter et à redécouvrir nos parcs et nos installations extérieures. Vous trouverez dans les pages qui suivent une foule de renseignements utiles sur votre arrondissement et la liste des événements au programme pour vous divertir au cours de la belle saison. Profitez-en bien!

**Chantal Rossi**  
Conseillère de la Ville de Montréal  
pour l'arrondissement de Montréal-Nord

## IMAGINER L'AVENIR

En route vers la planification stratégique 2016-2025

En 2011, l'arrondissement s'est donné un plan stratégique quinquennal. À l'époque, l'exercice s'est réalisé à l'interne avec le personnel de l'arrondissement et nous a permis d'avoir des planifications 2011-2015 et 2016-2020. À l'automne 2015, nous avons fait un bilan des réalisations au terme du premier cinq ans. Ce bilan est disponible dans la section « Publications » sur le site Internet de l'arrondissement.

Devant la nécessité d'actualiser et de réviser notre plan stratégique, la nouvelle direction de l'arrondissement a lancé, en février dernier, une consultation publique pour déterminer les orientations sociales, économiques, culturelles et urbaines pour les 10 prochaines années. Désormais, les organismes du milieu et les résidents seront invités à participer à ce type d'exercice et, à l'avenir, tous les projets importants de l'arrondissement feront l'objet d'une démarche de participation citoyenne.

Une rencontre avec des organismes de l'arrondissement a donc eu lieu, ainsi que trois rencontres citoyennes, pour consulter le milieu au sujet du Plan stratégique. Les échanges ont porté sur 13 thèmes proposés par l'équipe de l'arrondissement.

Prenez connaissance de ces thèmes et, si vous avez des opinions, des idées ou des commentaires à formuler, rendez-vous sur la page de collecte des commentaires au [consultationplanmn.com](http://consultationplanmn.com).

**1. Des parcs et espaces publics améliorés**  
Comment imaginez-vous les parcs et espaces publics de Montréal-Nord dans 10 ans ?

**2. L'accès aux rives**  
Quelles activités souhaiteriez-vous trouver en bordure de la rivière des Prairies ?

**3. Un arrondissement plus vert**  
Quelles seraient les solutions pour créer un arrondissement plus écologique ?

**4. Des déplacements agréables et sécuritaires pour tous**  
Quels sont les lieux les plus problématiques et quelles solutions peut-on envisager ?



**5. Une zone industrielle du secteur sud requalifiée et un secteur d'emploi dynamique**

Quelles seraient les mesures prioritaires à mettre en place pour valoriser la zone industrielle au sud de l'arrondissement ?

**6. Une meilleure offre commerciale**  
Quelles sont les rues commerciales à valoriser ? Comment ?

**7. Des logements salubres et abordables pour les familles**  
Quels sont les principaux problèmes liés au logement ? Quelles seraient les pistes de solution ?

**8. Une sécurité alimentaire accrue**  
Quelles seraient les pistes de solution pour améliorer l'offre alimentaire sur tout le territoire ?

**9. La lutte contre la violence conjugale et intrafamiliale**  
Que pourrait faire l'arrondissement pour lutter contre la violence conjugale et intrafamiliale ?

**10. Une meilleure offre culturelle**  
Quels pourraient être les lieux de diffusion à consolider ou à créer ?

**11. Une communauté engagée pour ses jeunes**  
Comment favoriser la réussite scolaire des jeunes ? Comment favoriser l'insertion à l'emploi chez les jeunes ?

**12. Des projets d'envergure**  
Comment faire en sorte que les projets suivants apportent des retombées positives à la population ?  
- La requalification du boulevard Pie-IX  
- Le développement du secteur Albert-Hudon

**13. Un arrondissement transparent et performant**  
Comment souhaitez-vous que l'arrondissement informe la population des investissements, des projets, des dépenses ?

Il reste certaines étapes de consultation à réaliser au cours des prochaines semaines. Le plan stratégique sera rendu public à la mi-juin. Vous pourrez le consulter sur le site Internet de l'arrondissement et dans nos bibliothèques.

## PROJET INTÉGRÉ DU SRB PIE-IX

Des soirées d'information en mai

Vous êtes invité à découvrir le projet intégré du Service rapide par bus (SRB) sur le boulevard Pie-IX et à échanger avec ses artisans au cours des soirées d'information publiques qui se tiendront en mai. Que ce soit pour poser une question précise, pour exprimer un commentaire ou par simple curiosité, ces rencontres en format « portes ouvertes » vous permettront d'en apprendre davantage sur ce mode de transport collectif novateur, performant et sécuritaire de même que sur les travaux prévus sur le boulevard Pie-IX.

**Ces soirées d'information se tiendront :**  
Mardi 10 mai, de 17 h à 20 h  
3737, boulevard Crémazie Est, 3<sup>e</sup> étage  
Salle multifonctionnelle  
(Stationnement gratuit disponible sous l'autoroute 40, section 33)

Mercredi 11 mai, de 17 h à 20 h  
Salle du conseil de la mairie d'arrondissement, 2<sup>e</sup> étage  
11155, avenue Hébert  
(Stationnement gratuit disponible)

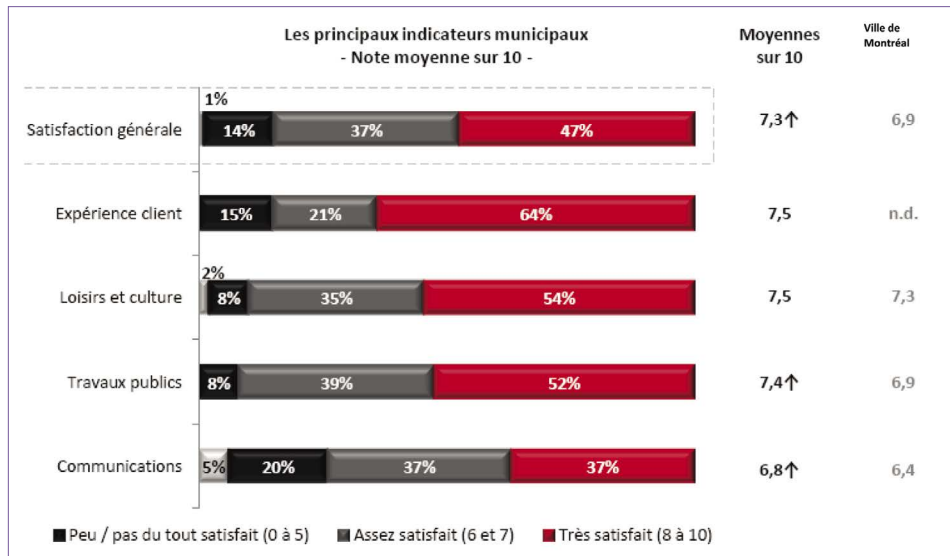
Pour plus d'information :  
[srbpieix.ca](http://srbpieix.ca)  
[info@srbpieix.ca](mailto:info@srbpieix.ca)

# SONDAGE LÉGER : LA POPULATION DE MONTRÉAL-NORD SE DIT SATISFAITE DES SERVICES RENDUS

À la demande de l'arrondissement, la firme Léger a réalisé, en octobre 2015, un sondage scientifique auprès de 800 résidents de Montréal-Nord. L'objectif : connaître leur niveau de satisfaction envers les services municipaux. Un sondage semblable, réalisé auprès de l'ensemble des Montréalais, permet de comparer, très avantageusement d'ailleurs, notre arrondissement à la Ville de Montréal.

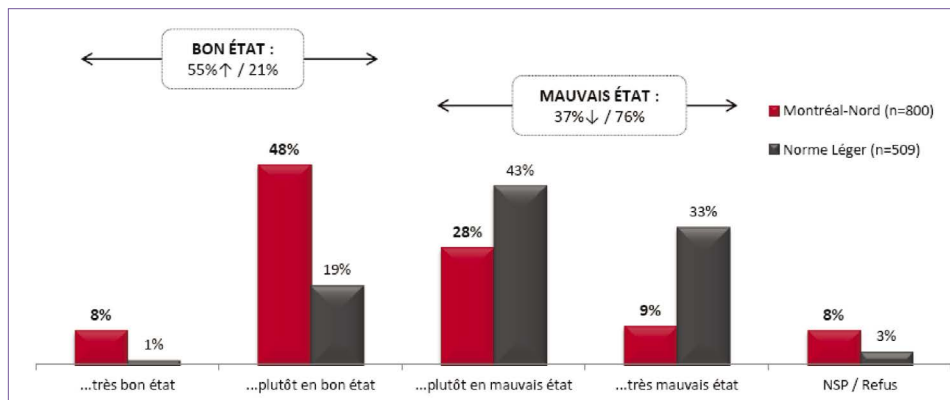
## Services offerts en général

Interrogés en ce qui a trait aux services offerts en général par l'arrondissement, 84 % des résidents se disent satisfaits, y compris 47 % qui sont très satisfaits. Sur une échelle de 1 à 10, nous obtenons la note de 7,3. Selon la firme de sondage, ce résultat est clairement supérieur à la note de la Ville qui se situe à 6,9. Le graphique ci-dessous permet de constater que les Travaux publics et les Communications obtiennent également des notes nettement supérieures à celles de Montréal.



## Infrastructures des réseaux routier, d'égout et d'aqueduc

Que pensent les résidents des infrastructures des réseaux routier, d'égout et d'aqueduc? 55 % de nos résidents les considèrent en bon état, par rapport à seulement 21 % des Montréalais.

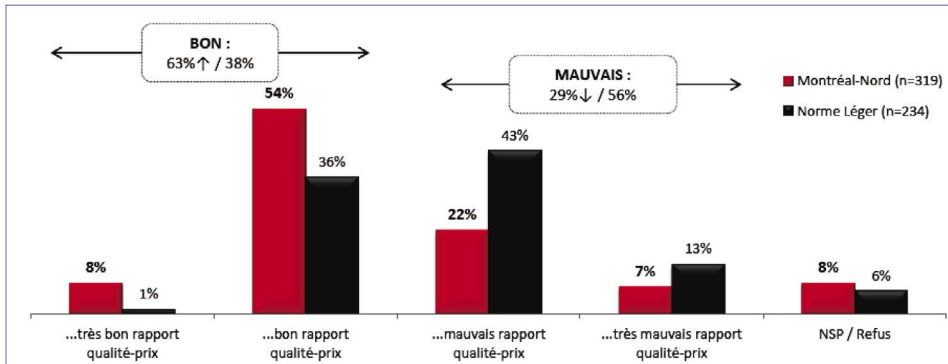


## Culture, sports, loisirs et développement social

Les opinions exprimées sur les services en matière de culture, de sports et de loisirs montrent un bon niveau de satisfaction, légèrement supérieur à celui observé pour Montréal dans son ensemble (7,5 vs 7,3). Cela dit, les services offerts dans les bibliothèques (8,1 vs 7,7) et les équipements de nos parcs (7,6 vs 7,2) reçoivent des cotes significativement supérieures à celles de Montréal.

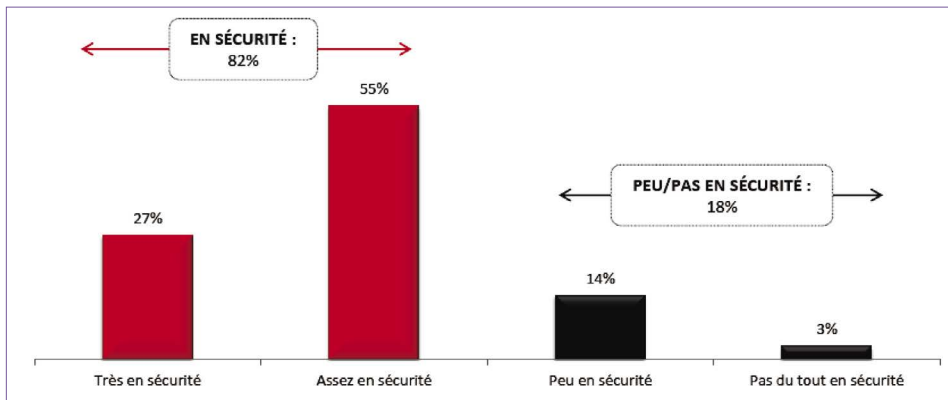
### Un excellent rapport qualité-prix

Les propriétaires sondés (319) ont répondu à la question : « Compte tenu des taxes municipales que vous payez et des services que vous recevez, diriez-vous qu'il s'agit d'un très bon, d'un bon, d'un mauvais ou d'un très mauvais rapport qualité-prix ? » L'opinion des propriétaires nord-montréalais est manifestement plus positive que celle des propriétaires montréalais :



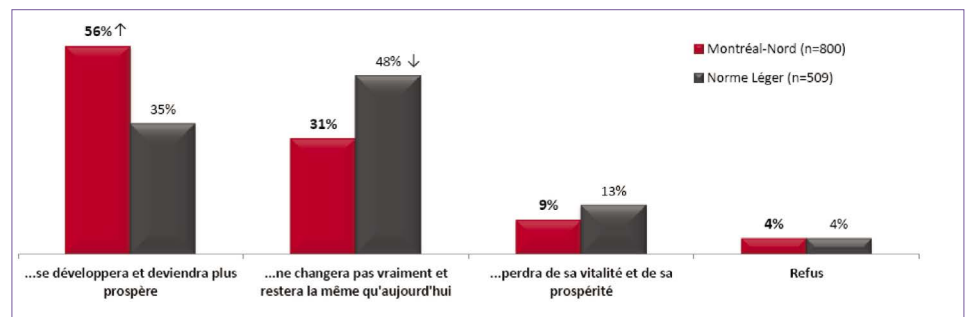
### Un sentiment de sécurité généralisé

Enfin, à la question « Vous personnellement, dans votre quartier au quotidien, vous sentez-vous très, assez, peu ou pas du tout en sécurité ? », les gens ont répondu :



### Un avenir perçu positivement

D'autre part, une majorité de résidents (56 %) considère que Montréal-Nord se développera et deviendra plus prospère; c'est une proportion beaucoup plus importante que celle de l'enquête auprès des Montréalais (35 %).



## MÉTHODOLOGIE

La population ciblée pour ce sondage était constituée de citoyens de l'arrondissement de Montréal-Nord âgés de 18 ans ou plus, pouvant s'exprimer en français ou en anglais. La collecte des données a été réalisée du 22 au 28 octobre 2015. La marge d'erreur est de ± 3,5 %, et ce, dans un intervalle de confiance de 95 % (19 fois sur 20). Afin d'assurer la représentativité de la population à l'étude, les résultats ont été pondérés selon le sexe, l'âge, la langue maternelle et le statut de propriétaire ou de locataire, selon les données du recensement 2011 de Statistique Canada.



## LA RUE DE CHARLEROI S'ANIME CET ÉTÉ

Plusieurs partenaires travaillent de concert pour que, cet été, la rue de Charleroi offre aux citoyens des occasions de profiter de la belle saison dans leur rue de quartier. Afin de demeurer informé quant aux activités prévues, visitez la section « Événement » du site [decharleroi.ca](http://decharleroi.ca) ou suivez la page Facebook ([facebook.com/decharleroi](https://facebook.com/decharleroi)).

## L'ARRONDISSEMENT PRÉSENT AU «MONTRÉAL DU FUTUR»

L'arrondissement de Montréal-Nord est fier d'avoir participé à l'exposition biennale «Le Montréal du futur», qui s'est tenue au Complexe Desjardins du 19 au 25 avril dernier. Organisé par BOMA Québec (Association des propriétaires et des administrateurs d'immeubles du Québec), en partenariat avec le Mouvement Desjardins, cet événement était une occasion unique de présenter le potentiel de développement du carrefour Henri-Bourassa-Pie-IX, de même que l'envergure du projet de complexe sportif et communautaire municipal.

L'arrondissement a bien fait savoir qu'il est non seulement un joueur clé dans la revitalisation de son environnement, mais qu'il est aussi un partenaire de premier choix pour la réalisation de projets. Nous désirons travailler avec les citoyens, les gens d'affaires et les investisseurs afin de rendre notre milieu de vie plus attrayant et mieux en mesure de retenir les jeunes talents. L'arrondissement poursuit son objectif de faire de Montréal-Nord un quartier complet où il fait bon vivre, se divertir, travailler, entreprendre et surtout investir!



## CONSEIL EN DIRECT

Saviez-vous que vous pouvez suivre les séances du conseil en direct sur le Web, et ce, depuis plus d'un an?

Vous avez des questions, une suggestion ou une requête? Nous vous invitons à assister aux assemblées publiques du conseil d'arrondissement et à participer à la période de questions de 30 minutes allouée aux citoyens.

Les prochaines séances auront lieu les lundis 9 mai, 13 juin, 27 juin et 8 août à 19 h.

En personne : mairie d'arrondissement (entrée ouest), 11155, avenue Hébert

Sur le Web : [ville.montreal.qc.ca/mtlnord](http://ville.montreal.qc.ca/mtlnord) colonne de gauche « Conseil en direct » cliquer sur Webdiffusion



## LA CDEC INVESTIT

400 000 \$ EN APPUI À DES PROJETS DANS LA COMMUNAUTÉ

Le 17 février dernier, la CDEC de Montréal-Nord annonçait son appui à sept projets ayant pour objectif de soutenir des actions susceptibles d'améliorer la qualité du milieu de vie. Vous êtes donc invité à suivre le développement de ces initiatives, à les soutenir, à les faire connaître et même à vous y impliquer si vous en avez envie. Pour ce faire, aimez la page Facebook de la CDEC de Montréal-Nord.

Projets appuyés par la CDEC : l'épicerie solidaire *Panier futé*, le programme *multisport*, le *Carrefour du pain*, le projet de verdissement contre les îlots de chaleur et d'agriculture urbaine, le commerce local rue de Charleroi, le projet *En action vers mon avenir* et la coopérative *Boom événement*.

# COMPOSTER POUR UNE VILLE EN SANTÉ

## En participant à la collecte des résidus alimentaires

Saviez-vous que les résidus alimentaires représentent en moyenne 27 % des matières résiduelles produites par chaque Montréalais? Les envoyer à l'enfouissement est un véritable gâchis, car ils peuvent être valorisés.

De plus, une fois enfouies, les matières organiques causent des problèmes de pollution des eaux et sont responsables de la production de gaz à effet de serre. Grâce à la collecte des résidus alimentaires, nous contribuons donc à faire de notre ville un endroit où il fait bon vivre tout en faisant un geste concret pour la protection de la planète.

Depuis le début de mai, la collecte des résidus alimentaires est offerte dans le secteur 1, de l'avenue des Récollets jusqu'à la limite ouest de l'arrondissement. Cette collecte touche les immeubles résidentiels de huit logements et moins, sauf exception pour quelques immeubles plus gros.

Cette collecte a lieu le **mercredi** en remplacement de la collecte des ordures ménagères.

La collecte des ordures ménagères est maintenue **le lundi uniquement** pour l'ensemble du secteur 1, résidents et commerces.

Les résidents concernés par la collecte des résidus alimentaires ont reçu un bac brun, un bac de comptoir et une trousse d'information sur la façon de participer : matières acceptées, trucs et conseils. Des patrouilleurs d'Éconord ont visité les citoyens qui sont invités à participer à cette nouvelle collecte afin de répondre à leurs questions.

La collecte des résidus alimentaires sera offerte en mai 2017 dans le secteur 2, en mai 2018 dans le secteur 3 et en mai 2019 dans le secteur 4.

### Un projet de société

Au-delà de ses avantages environnementaux indéniables, la valorisation des résidus alimentaires se traduira par des retombées sociales et économiques pour Montréal. D'ici 2019, tous les Montréalais seront appelés à participer à la collecte des résidus alimentaires et à construire une société sans gaspillage, durable et prospère.



## Quoi déposer dans votre bac de comptoir

### ACCEPTÉS

Aliments crus, cuits ou avariés, papier et carton souillés



### REFUSÉS

Liquides, résidus dangereux, tissus et matières recyclables (plastiques, métaux, verre)



# COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DES CRD VALORISABLES



La collecte des encombrants et des CRD (résidus de construction, rénovation et démolition) valorisables vous permet de disposer de certains objets qui ne sont plus ramassés dans la collecte des ordures ménagères. Cette collecte a lieu la même journée dans tout l'arrondissement :

- 2<sup>e</sup> vendredi du mois (novembre à avril)
- 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vendredis du mois (mai à octobre)

Déposez les objets sur votre terrain, en bordure de trottoir, entre 21 h la veille et 8 h le matin de la collecte.

## MATIÈRES ACCEPTÉES

**Électroménagers sans gaz réfrigérant :**  
micro-ondes, cuisinière, sècheuse, etc.



**Mobilier non rembourré :**  
bureau, table, chaise, commode, classeur, etc.



**Résidus de construction valorisables :**  
bois, métal, verre, brique, etc.



## MATIÈRES REFUSÉES

**Appareils contenant un gaz réfrigérant (réfrigérateur, congélateur...)**

- Faites-les ramasser au moment de la livraison d'un appareil neuf.
- Sinon, déposez-les dans un écocentre (514 872-0384).
- En dernier recours, déposez-les sur votre terrain et appelez le 311.



**Meubles rembourrés, matelas et CRD non valorisables (laine minérale, tapis, etc.)**

- Déposez-les dans la collecte des ordures ménagères.



**Appareils électroniques (téléviseur, ordinateur, cellulaire, etc.)**

- Déposez-les à l'éco-quartier (514 326-5447).
- Sinon, repérez un lieu de dépôt sur le site ARPE-Québec au [recyclerMSElectroniques.ca/qc](http://recyclerMSElectroniques.ca/qc).

# RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

Certains déchets domestiques sont dangereux pour l'environnement, et il ne faut JAMAIS les déposer dans les ordures ménagères. Il est essentiel d'en disposer de manière sécuritaire.

## Comment faire ?

L'unité mobile de collecte de RDD sera à Montréal-Nord :

- **Samedi 21 mai, 9 h à 17 h**  
Stationnement de l'aréna Garon  
11212, avenue Garon
- **Samedi 10 septembre, 9 h à 17 h**  
Derrière l'école Henri-Bourassa  
6051, boulevard Maurice-Duplessis

## Matières acceptées à la collecte des résidus domestiques dangereux (RDD)

- Peintures (latex, alkyde, émail), teintures, vernis, protecteurs pour le bois
- Tubes fluorescents et ampoules fluocompactes
- Huiles à moteur, contenants vides et filtres
- Batteries (acide et plomb)
- Piles rechargeables et non rechargeables
- Produits d'entretien ou nettoyeurs
- Térébenthine, Varcol, essence, carburant, diluants, alcool
- Pesticides et engrais
- Produits chimiques pour piscine
- Adhésifs, goudron, époxy, décapants
- Aérosols
- Bouteilles de propane
- Mercure (thermomètres)

Vous pouvez également déposer en tout temps vos RDD dans les écocentres.

### Écocentre de Saint-Michel

514 872-0384

2475, rue des Regrattiers (prolongement de la rue D'Iberville, à l'angle de la rue Jarry)

### Écocentre de Rivière-des-Prairies

514 872-0384

11400, rue Léopold-Christin (à l'angle du boulevard Henri-Bourassa)  
Situé à l'arrière de la cour de voirie du 9255, boulevard Henri-Bourassa Est, entre les boulevards Rodolphe-Forget et Rivière-des-Prairies.

## DON DE VOS OBJETS UTILISABLES

Assurez-vous que les objets dont vous voulez vous défaire sont inutilisables. S'ils sont encore fonctionnels, offrez-les à des organismes communautaires qui en font la redistribution.

Renseignements

514 326-5447 (éco-quartier de Montréal-Nord)





L'arrondissement offre aux citoyens le service de collecte des résidus verts.

#### Matières acceptées :

- Chaume provenant du ratissage des pelouses au printemps
- Résidus du potager et des arbres fruitiers
- Branches de conifères (cèdre, sapin, pin)
- Rognures de gazon

**Les restes de table NE SONT PAS des résidus verts.**

#### Contenants acceptés :

- Sac de papier
- Boîte de carton
- Poubelle en plastique ou en métal sans couvercle
- Sac en plastique orange ou transparent

#### Horaire des collectes

La collecte s'effectue de mai à novembre, une ou deux fois par mois, et le jour varie selon le secteur. Consultez le calendrier pour votre secteur qui a été livré à domicile en décembre dernier, ou encore le site [ville.montreal.qc.ca/collectes](http://ville.montreal.qc.ca/collectes), en inscrivant votre code postal.

## COLLECTE DES BRANCHES D'ARBRES FEUILLUS

#### Aidez-nous à lutter contre l'infestation de l'agrile du frêne

L'agrile du frêne est un insecte qui s'attaque aux frênes; l'arbre infesté doit être abattu. Les branches d'arbre sont des résidus verts, MAIS comme nous devons lutter contre l'infestation de l'agrile du frêne, les branches de toutes les parties d'un arbre **feuillu**, peu importe l'essence, seront ramassées sur demande dans une collecte distincte de celle des résidus verts.

#### Consignes à respecter

- Ramassez les branches en fagots, sans les attacher, et placez le bout coupé vers la rue.
- Déposez-les en bordure de rue, séparément des autres résidus verts, des ordures et du recyclage.
  - Demandez un ramassage à l'arrondissement, en composant le 311 (demander Montréal-Nord).
  - Le ramassage et le déchetage se feront le plus rapidement possible selon le volume de demandes.

## UN ARBRE POUR MON QUARTIER

Les propriétaires résidents de Montréal-Nord sont invités à planter des arbres sur leur terrain pour encourager la biodiversité urbaine et accroître le couvert végétal de leur quartier. Un projet conjoint de la Ville de Montréal, de Soverdi et du Regroupement des éco-quartiers propose une offre imbattable.

Jusqu'au 7 juin, les citoyens intéressés peuvent acheter un arbre ordinaire pour 25 \$ ou un arbre fruitier pour 35 \$, en le commandant sur le site [unarbrepourmonquartier.org](http://unarbrepourmonquartier.org) ou auprès de l'éco-quartier de Montréal-Nord au 514 326-5447.

Différentes essences indigènes, d'une taille actuelle de 1,5 à 2 mètres, sont proposées. Parmi les arbres ordinaires, on trouve ceux-ci : amélanchier glabre, chêne rouge, chêne à gros fruits, érable de l'amur « Flame », érable rouge, févier d'Amérique « Skyline », lilas japonais, mélèze laricin, noyer noir et sorbier des oiseaux. Les arbres fruitiers offerts sont les suivants : cerisier Stella, poirier Luscious, poirier Summercrisp, pommier Cortland, pommier Royal Gala, prunier domestica Italienne et prunier domestica Mont-Royal.

La prise de possession des arbres achetés par les citoyens débutera le 15 juin, au 5170, rue de Charlevoix. Verdissons Montréal-Nord!

## DU NOUVEAU À VOTRE ÉCO-QUARTIER

L'éco-quartier de Montréal-Nord a été mandaté par l'arrondissement pour sensibiliser citoyens et commerçants aux questions entourant la collecte des matières recyclables et la collecte des encombrants et des résidus de construction.

En mai, juin et juillet, une patrouille verte sillonnera les rues du quartier afin de distribuer des rappels aux portes où certains problèmes de collecte sont remarqués. Ces patrouilleurs encourageront aussi les résidents qui n'ont pas de bac vert à s'en procurer un et à participer activement à la collecte obligatoire des matières recyclables.

Vous verrez peut-être aussi la patrouille bleue aller à la rencontre des résidents pour les sensibiliser à l'utilisation responsable de l'eau. Si jamais vous les croisez au cours d'une promenade, n'hésitez pas à les aborder et à leur poser vos questions.

À compter du 17 mai, l'éco-quartier déménagera et changera d'horaire, mais gardera le même numéro de téléphone.

Éco-quartier de Montréal-Nord  
10861, boulevard Pie-IX (angle de Castille)  
514 326-5447

Mardi au vendredi : 13 h à 17 h  
Samedi : 10 h à 14 h  
Dimanche et lundi : fermé





## ABATTAGE D'UN ARBRE SUR LE DOMAINE PRIVÉ

L'abattage d'un arbre nécessite un certificat d'autorisation qui est accordé uniquement dans les situations suivantes :

- Le tronc de l'arbre a un diamètre à hauteur de souche (DHS) supérieur à 5 cm.
- L'arbre est situé à plus de 3 m d'un mur de fondation.
- L'arbre présente une déficience structurale affectant sa solidité, et celle-ci ne peut être corrigée par des travaux d'arboriculture tels que l'élagage, le haubanage, le boulonnage ou la pose d'une béquille.
- L'arbre démontre un dépérissement irréversible ou est infecté par un insecte ou une maladie pour laquelle des mesures de contrôle reconnues ne peuvent être appliquées, et l'abattage est la seule intervention recommandable pour éviter la transmission du problème aux arbres avoisinants.
- L'arbre est mort.

Les travaux de construction, d'aménagement ou de modification d'un trottoir, d'un stationnement ou de son allée d'accès, d'une enseigne ou d'un équipement mécanique ne constituent pas une situation admissible à l'abattage d'un arbre.

### Renseignements

Comptoir des permis  
2<sup>e</sup> étage de la mairie  
514 328-4000, poste 4017

## HERBE À POUX



Le locataire ou l'occupant d'un bâtiment est responsable de l'entretien du terrain qu'il occupe. Il doit donc s'assurer que le terrain est exempt de toute matière nuisible, dont l'herbe à poux. La destruction de ces plantes, par arrachage ou tonte avant la floraison, reste le meilleur moyen de limiter leurs effets nuisibles.

L'herbe à poux se reconnaît à ses feuilles très dentelées et minces, sa tige velue et sa couleur d'un vert grisâtre. En juillet, la plante produit des fleurs d'un vert plus pâle, qui poussent en épis. Le pollen dégagé par ces fleurs en août provoque la rhinite allergique, communément appelée rhume des foins, causant une série de malaises : éternuements à répétition, congestion des

sinus, écoulement nasal, démangeaison du nez, du palais et des yeux, larmolement et toux, pouvant aller jusqu'à la crise d'asthme et à la bronchite chez certains sujets.

L'herbe à poux affectionne les sols arides, secs et ensoleillés pour se reproduire. Il ne faut donc pas s'étonner qu'elle prolifère aux abords des trottoirs, des rues et des terrains vagues.

Il ne faut pas confondre l'herbe à poux et l'herbe à puce. L'herbe à puce produit une sève qui, au toucher, donne des démangeaisons cutanées, tandis que l'herbe à poux produit du pollen causant des réactions allergiques. On peut donc y toucher et l'arracher sans problème.



## ENTRETIEN D'UN TERRAIN

Tout terrain, qu'il soit vague, partiellement ou entièrement construit, doit être maintenu en bon état de propreté. La pelouse d'un terrain privé doit avoir au plus 15 cm de hauteur et doit être bien entretenue. Les pelouses mortes ou les terrains en terre battue ne sont pas tolérés. Le propriétaire, le locataire ou l'occupant est responsable de l'entretien de la pelouse sur un terrain privé.



## RÈGLEMENT SUR L'USAGE DE L'EAU POTABLE

Pour préserver sa capacité à offrir de l'eau à tous ses citoyens, en tout temps et à moindre coût, la Ville de Montréal a adopté en 2013 une nouvelle réglementation sur l'usage de l'eau. Voici quelques rappels importants.

- L'arrosage au moyen d'un asperseur amovible ou boyau poreux est permis entre 20 h et 23 h, les dates paires pour les adresses paires et les dates impaires pour les adresses impaires.
- L'arrosage au moyen d'un système automatique est permis entre 3 h et 6 h, les dates paires pour les adresses paires et les dates impaires pour les adresses impaires. Le système doit toutefois être muni d'une sonde d'humidité.

- L'arrosage manuel est permis en tout temps.
- Le remplissage d'une piscine est interdit de 6 h à 20 h. Il est permis en tout temps du 1<sup>er</sup> avril au 15 mai.
- Le lavage des surfaces asphaltées ou pavées, des patios ou des murs extérieurs est interdit. Il est toutefois permis en tout temps du 1<sup>er</sup> avril au 15 mai.
- Il est interdit de laisser ruisseler l'eau dans la rue ou sur les propriétés voisines.

Pour plus de détails sur le règlement, consultez le site de l'arrondissement [ville.montreal.qc.ca/mtlnord](http://ville.montreal.qc.ca/mtlnord).

## PARCS

Les parcs sont accessibles au public de 6 h à 23 h, à l'exception des parcs Monty et Tardif qui le sont de 6 h à 18 h, sauf du 15 mai au 15 octobre alors qu'ils sont ouverts de 6 h à 21 h.

**L'application de ce règlement est assurée par le Service de police : 514 280-2222.**

Il est maintenant permis de promener un chien dans les parcs de l'arrondissement, sauf si un panneau indique que la présence de chiens est interdite. Par contre, le chien doit être tenu en laisse, et celle-ci doit avoir une longueur maximale de 1,85 m.



## PISCINE PRIVÉE

Depuis l'entrée en vigueur du *Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles*, tout bassin artificiel extérieur, permanent ou temporaire, destiné à la baignade et dont la profondeur d'eau est de 60 cm (24 pouces) ou plus, doit respecter certaines consignes quant à l'enceinte devant l'entourer ainsi qu'aux équipements liés à son fonctionnement.

Ainsi, avant l'achat d'une piscine, incluant les modèles gonflables, dont la profondeur d'eau atteint 60 cm ou plus, nous vous suggérons de communiquer avec la Division des permis et inspections, car un certificat d'autorisation est requis. Afin d'obtenir ce certificat, le propriétaire de l'immeuble doit soumettre une demande auprès de la Division des permis et inspections, incluant une copie du certificat de localisation, un plan indiquant le positionnement de la piscine et des renseignements sur les clôtures ou l'enceinte.

## VOUS NE ROULEZ PAS ? COUPEZ LE MOTEUR !

Afin de réduire les gaz à effet de serre, le *Règlement sur la nuisance causée par un véhicule à moteur* interdit à tout conducteur de laisser tourner le moteur de son véhicule durant plus de trois minutes, hiver comme été, quand celui-ci est immobilisé. Dans le cas d'un véhicule lourd doté d'un moteur diesel, la durée passe à cinq minutes. Le non-respect de ce règlement sur le domaine public peut entraîner une contravention au nom du propriétaire du véhicule.



### La règle de base :

faire rouler inutilement le moteur de son véhicule plus de 3 minutes constitue une infraction.



# LE PLAN LOCAL DE DÉPLACEMENTS EST EN MARCHÉ

Dans l'*InfoNord* hiver-printemps 2015-2016, nous vous invitons à la dernière soirée de consultation sur le Plan local de déplacements (PLD). En élaboration depuis 2013, ce document de planification locale traite des modes de transport et propose une réponse globale aux enjeux de transport vécus localement. Il étudie le lien entre le transport et l'aménagement, la gestion de la demande et les solutions de remplacement de l'automobile que sont notamment les modes de transport collectif et actif. À la suite de cette ultime rencontre, le conseil d'arrondissement a adopté le PLD.

Le PLD permet à l'arrondissement de planifier le développement des modes de transport en ciblant des objectifs de revitalisation et de développement urbain qui sont dictés par sa planification stratégique. Il comprend trois axes permettant d'organiser la trentaine d'actions prévues. Ces trois axes sont : Transports collectif et actif – Sécurité des déplacements et qualité de vie – Réseau routier et stationnement.

Le plan d'action du PLD permet de définir, pour chacune des actions, les objectifs propres à l'action et de déterminer les moyens de mise en œuvre à court, à moyen et à long terme.

Parmi la trentaine d'actions incluses dans le plan d'action, huit ont été considérées comme prioritaires à court terme. Ainsi, toutes les ressources de l'arrondissement sont à pied d'œuvre pour concrétiser ces actions.

Les huit actions sont les suivantes :

- Développement et amélioration du réseau cyclable.
- Ajout de stationnement pour vélos aux pôles générateurs de déplacements.
- Ajustement de l'offre en transport collectif de la STM.
- Amélioration de la sécurité des intersections.
- Mise en place d'une stratégie particulière pour les établissements scolaires et les garderies.
- Mise en place de mesures d'atténuation de la circulation dans les rues locales.
- Encouragement à l'utilisation de véhicules moins énergivores.
- Implantation d'une politique locale de stationnement.

Vous pouvez consulter le PLD sur le site Internet de l'arrondissement, dans la section publications.





# ÇA BOUGE DU CÔTÉ DU CORRIDOR VERT

## CORRIDOR VERT : LA VOIE SE TRACE

Une fois de plus, la qualité de l'espace public s'améliorera dans le secteur nord-est de Montréal-Nord. Après la réalisation du projet Quartiers 21 en 2013, c'est au tour de celui du Corridor vert de voir le jour. Une partie de ce grand projet de cinq ans, la piétonnisation de la rue de Dijon, sera même inaugurée au début de l'été.

Plus de 6 000 personnes, dont un grand nombre d'élèves des niveaux primaire et secondaire, transitent chaque jour par ce secteur. Les interventions à venir augmenteront leur qualité de vie et leur sécurité.

## RUE DE DIJON : VERS UN PARTAGE DE LA VOIE

La population et les organismes de Montréal-Nord ont participé, ce printemps, aux consultations publiques sur la piétonnisation ou l'aménagement en voie partagée de la rue de Dijon.

Des scénarios d'aménagement du tronçon compris entre les avenues P.-M.-Favier et Hurteau leur ont été présentés en avril. Les travaux sont en cours, et l'inauguration d'un aménagement temporaire aura lieu en juin. À partir de cette expérience, un scénario d'aménagement sera présenté à l'automne en vue de la réalisation, en 2017, de l'aménagement permanent de ce tronçon et d'un aménagement temporaire entre l'avenue Hurteau et le boulevard Rolland.

Des parcours piétons de meilleure qualité, une sécurité et une accessibilité aux écoles et aux parcs améliorées, du verdissement, de l'animation, etc. La nouvelle rue de Dijon sera beaucoup plus accueillante pour celles et ceux qui y vivent, y étudient et y travaillent.

## SECTEUR DU PARC HENRI-BOURASSA : PLUS D'ÉQUIPEMENT ET PLUS SÉCURITAIRE

C'est le secteur du parc Henri-Bourassa, voisin de deux écoles et de la Maison culturelle et communautaire, qui fera l'objet de la prochaine intervention d'importance dans le Corridor vert.

Cette intervention comporte trois volets : le réaménagement du parc, la construction d'un nouveau chalet et l'aménagement d'un espace dédié à la commémoration des événements de 2008. Le processus de consultation publique pour ce secteur débute le 10 mai.

Rappelons que le projet de Corridor vert consiste à réaliser et à susciter une grande série d'interventions sur l'espace urbain, public et privé, dans le but d'améliorer la qualité de vie des résidents et des usagers et d'encourager ceux-ci à s'approprier les lieux et les équipements.

Le territoire visé par ce projet, compris entre le boulevard Rolland et la rue Laurier, des rues Renoir à Pascal, est l'un des plus achalandés et des moins verts de Montréal-Nord.

**INVITATION**  
 Consultation publique sur  
 le réaménagement du secteur du parc  
 Henri-Bourassa

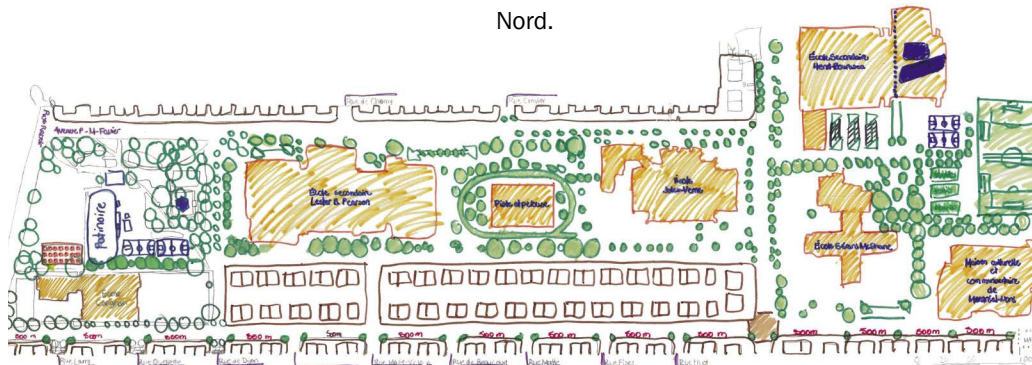
Maison culturelle et communautaire  
 12004, boulevard Rolland, 19 h

**10 mai**  
 présentation du dossier  
 et de la démarche

**7 juin**  
 collecte des attentes de la population

**Automne**  
 présentation de scénarios  
 d'aménagement

Tous les renseignements relatifs  
 au projet de Corridor vert sont  
 disponibles au [corridorvertmn.com](http://corridorvertmn.com).



# MON CŒUR BAT POUR...

## LE FESTIVAL DES ARTS

Le Festival des arts se déroulera du 26 mai au 1<sup>er</sup> juin dans une dizaine de lieux différents. Placé sous le thème « Mon cœur bat pour... », l'événement convie les artistes à révéler leur passion des arts de la scène, des arts littéraires, des arts de la table, des arts visuels ou des métiers d'art.

### Les 10 ans de la Maison culturelle et communautaire

L'atmosphère sera à la fête puisqu'on soulignera toute la semaine le 10<sup>e</sup> anniversaire de la Maison culturelle et communautaire (MCC). La soirée d'ouverture lancera les festivités par un grand spectacle sous la direction d'Eddy Pierre. Les jours suivants, à 16 h, des organismes communautaires actifs à la MCC présenteront des projets culturels reliés à leur expérience dans ce lieu qu'ils animent depuis 10 ans.

### La diversité des arts au rendez-vous

Musique orchestrale, classique, jazzée, caribéenne ou latine, en mode intimiste ou à grand déploiement, vous attend avec Claude Marcellin, Trio Brasil et Raices, entre autres. Lecture de textes inédits dans des lieux insolites, poésie, courts métrages, souper gastronomique et festival des boulettes ajouteront du plaisir au programme. Les arts visuels et métiers d'art s'afficheront dans plusieurs lieux, en collaboration avec le collectif des Artistes en arts visuels du nord de Montréal.

## BIBLIOTHÈQUES : LE PRÊT LIBRE-SERVICE MAINTENANT OFFERT

Trois bibliothèques de l'arrondissement viennent de s'équiper de bornes libre-service : Henri-Bourassa, Yves-Ryan et Maison culturelle et communautaire. Ces bornes permettent aux usagers d'enregistrer eux-mêmes l'emprunt de leurs documents et réduisent l'attente au moment de quitter la bibliothèque. De plus, une chute pour le retour des livres a été installée aux bibliothèques Henri-Bourassa et de la Maison culturelle et communautaire.

Pour profiter du service, choisissez dès maintenant un NIP pour votre carte biblio-loisirs sur le site [nelligan.ville.montreal.qc.ca](http://nelligan.ville.montreal.qc.ca), dans l'onglet « Mon dossier ». Le personnel des bibliothèques pourra vous assister au besoin. Votre NIP sert également à réserver des documents, à consulter votre dossier, à accéder à la Bibliothèque numérique et à utiliser des postes informatiques en bibliothèque.

Autre avantage pour la clientèle, ce nouveau service libère le personnel de la tâche d'enregistrement des documents et le rend plus disponible pour l'accueil, la référence et l'animation des activités. Nombreuses et variées, des animations ludiques et éducatives sont offertes pour tous les âges dans nos quatre installations. Le *Calendrier culturel* encarté dans l'*InfoNord* vous permet de choisir parmi plus de 50 activités chaque saison. À vous d'en profiter!

### Une relève artistique prometteuse

Des élèves de l'école Sainte-Gertrude exposeront une œuvre collective, tandis que des élèves de l'école Amos présenteront le documentaire sur Montréal-Nord qu'ils ont réalisé. Des affiches d'élèves, soumises au concours *Mairesse et maire d'un jour*, feront l'objet d'une exposition. L'Orchestre à vents du collège Regina Assumpta viendra nous visiter.

### Une programmation pour toute la famille

Danse contemporaine *in situ* avec Entrelacs; Opéra 101 avec deux jeunes artistes en chant classique; contes haïtiens avec Les Contes Kolibri; fouille archéologique à la maison Brignon-dit-Lapierre avec Stéphane Tessier et humour pour les 12 ans et plus avec La Saga des étoiles.

Laissez-vous émouvoir et surprendre!

Voir le programme complet dans le *Guide de Montréal-Nord* du 17 mai.

## LA MAISON CULTURELLE ET COMMUNAUTAIRE FÊTE SES 10 ANS

Les citoyens de tous âges se sont approprié cet espace de diffusion culturelle, d'apprentissage et de socialisation. À preuve, la fréquentation impressionnante qui augmente d'année en année. Depuis l'ouverture, on compte près de 170 000 spectateurs aux 1340 événements culturels et plus de 1,5 million de visites à la bibliothèque, sans compter les 486 000 participants aux nombreuses activités communautaires.

Tout au long de l'année, la riche programmation de la MCC est assurée par l'arrondissement, et les activités communautaires sont coordonnées par l'organisme Un itinéraire pour tous. Les activités citoyennes et de socialisation font de la MCC un espace unique dont les Nord-Montréalais peuvent être fiers.

Cet équipement culturel d'envergure comprend une salle de spectacle de 234 sièges, une bibliothèque bien équipée, une salle d'exposition, une salle de répétition, un centre de la petite enfance, de nombreux locaux communautaires ainsi que des aires de repos et d'échange. La MCC est devenue, au fil des ans, un pôle d'attraction et un lieu convivial bien ancré dans la communauté. Bienvenue à tous!

1. Visite de Zinedine Zidane en 2009
2. Visite de Michaëlle Jean, gouverneure générale en 2010
3. Les enfants découvrent un conte québécois
4. La fête de l'Halloween est toujours très courue
5. *Fenêtres sur le monde* invite à la danse
6. Salle d'exposition - Une dizaine d'événements par an
7. Médiation culturelle - Activité avec le cinéaste Érik Goulet
8. Inauguration de la salle Oliver-Jones en présence de l'artiste
9. Bouge de là, une compagnie de danse en résidence à la MCC
10. Bibliothèque de la MCC - Jeux vidéo avec animation

EN SOUVENIR DE NOS 10 ANS...  
DES ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES MARQUANTES



DES ACTIVITÉS CULTURELLES VARIÉES





## TESTER SES CONNAISSANCES EN S'AMUSANT

Le jeu-questionnaire des Petits Génies permet d'apprendre tout en ayant beaucoup de plaisir. C'est ce que vivent des jeunes de Montréal-Nord depuis plus de 30 ans. Encore en 2015-2016, plus de 100 jeunes participaient avec enthousiasme aux matchs des Petits Génies proposés par nos bibliothèques.

Ce jeu est inspiré d'émissions de télévision telles que Génies en herbe, L'union fait la force, Le cercle et La classe de 5°. D'octobre à février, simultanément dans les quatre bibliothèques de l'arrondissement, des équipes de quatre membres chacune se sont confrontées sur des thèmes très diversifiés.

Un total de 16 équipes d'étudiants âgés de 9 à 13 ans se sont affrontés à l'occasion de 5 à 7 joutes tout au long de l'année. Après ces séries de rencontres, la meilleure équipe de chacune des bibliothèques devenait admissible au grand tournoi de la relâche scolaire.

Des animateurs et animatrices chevronnés ont stimulé les participants et les ont préparés en vue du grand tournoi. Il s'agit d'Othmane Talaboulma pour la bibliothèque Henri-Bourassa, de Nicole Couture pour la bibliothèque Belleville, d'Anna Cuddé pour la bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire et d'Oumar Wade pour la bibliothèque Yves-Ryan.

Fortes de cette préparation, quatre équipes finalistes ont disputé la grande finale interbibliothèques qui s'est tenue le 3 mars dernier à la bibliothèque Yves-Ryan. À l'issue d'un tournoi des plus serrés, comptant 3 matchs de 40 questions, Les p'tits intellos de la bibliothèque Henri-Bourassa ont remporté la médaille de bronze, Les aigles bleus de la bibliothèque Belleville, la médaille d'argent, alors que Les invincibles de la bibliothèque Yves-Ryan décrochaient l'or.

Voyez sur la photo les fiers membres de l'équipe gagnante de 2016 : Adja Maimouna Thioune, Sarah Bennis, Yasmine Amarouche, Massilya Hamadi et Yacine Amarouche, accompagnés, à l'arrière, de leur animateur Oumar Wade. Félicitations à tous les participants!

## CONCOURS É-LISEZ-MOI

Organisé pour la quatrième année par les bibliothèques de Montréal-Nord, le concours É-lisez-moi a incité 133 jeunes de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année à lire des romans québécois et à rédiger 169 critiques. Déjà une belle réussite en soi.

Le 3 mars dernier, cinq finalistes de 11 ans des écoles Jean-Nicolet et Sainte-Colette ont été retenus pour participer à un débat afin de défendre leur livre préféré : Ali Farhat, Maeva Hassing, Isabella Abélar Moïse, gagnante du débat, Claudia-Liliane Saad-Penalva et Clevens Bien-Aimé.

La grande gagnante a reçu un iPad mini, et plusieurs prix ont été remis aux participants. Mentionnons qu'un buffet de bonbons a été des plus appréciés par les jeunes qui assistaient à cette belle joute oratoire.







## MAIRESSE ET MAIRE D'UN JOUR

À l'occasion de la 7<sup>e</sup> édition du concours «Mairesse et maire d'un jour», c'est Marwa Malajati de l'école Adélarde-Desrosiers qui a été couronnée mairesse d'un jour. Des mentions spéciales ont aussi été décernées à Mazen El-Khansa de l'école Saint-Rémi, Maeva Hassin de l'école Sainte-Colette et Érika Zimmer de l'école Pierre-de-Coubertin, pour souligner la qualité de leur création. Cette année, les aspirants élus devaient soumettre une affiche illustrant de manière créative ce que représente pour eux un milieu de vie ami des enfants. Dessins, collages et peinture ont grandement impressionné le jury. La jeune gagnante, pour sa part, a présenté «Futura» un arrondissement coloré où maisons en bonbons, écoles volantes, faune protégée et villa botanique cohabitent, liées par des cascades de chutes de liquide aux saveurs fruitées.

Les œuvres des 11 participants seront exposées à la Maison culturelle et communautaire pendant le Festival des arts de Montréal-Nord, du 26 mai au 1<sup>er</sup> juin. C'est d'ailleurs la résolution qui a été adoptée par le conseil d'un jour formé des 11 participants au concours.

## MONTRÉAL-NORD AUX JEUX DE MONTRÉAL

Quelque 320 jeunes athlètes de 5 à 13 ans ont représenté Montréal-Nord aux 39<sup>es</sup> Jeux de Montréal qui se sont déroulés du 6 au 10 avril dernier. Représentant l'arrondissement dans 17 disciplines, les sportifs nord-montréalais se sont principalement démarqués en natation et en ringuette, où nous avons remporté la bannière de la discipline qui est remise à l'arrondissement terminant au 1<sup>er</sup> rang au cumulatif des points (médailles, esprit sportif, participation, etc.).

Outre le volet compétitif, les jeunes participants ont pu s'amuser grâce aux différentes activités d'animation qui se sont déroulées au 2<sup>e</sup> étage du complexe sportif Claude-Robillard : Arbraska, l'Institut de danse de Montréal, Kiosque photo, le Centre des sciences de Montréal, les bibliothèques de Montréal, la Pinacothèque et plusieurs autres.

Notons que l'arrondissement a été l'hôte des compétitions dans trois disciplines, soit ringuette, karaté et nage synchronisée qui ont eu lieu dans les aréna Fleury et Rolland, à l'école Lester B Person et à la piscine Henri-Bourassa.

À la suite de cet événement, les élus de l'arrondissement ont souligné les performances de nos jeunes Nord-Montréalais au cours du traditionnel gala de remise de médailles, animé par Jay Chevery, qui s'est tenu le 21 avril dans l'amphithéâtre de l'école Calixa-Lavallée. De nombreux prix de présence ont également été tirés au sort.

## QU'EST-CE QU'ON FAIT CET ÉTÉ?

Cette année encore, en collaboration avec des organismes communautaires partenaires et la commission scolaire de la Pointe-de-l'Île, l'arrondissement distribuera à la mi-juin les programmations estivales pour les enfants de 5 à 12 ans et les jeunes de 13 à 17 ans.

Surveillez le sac d'école de votre enfant pour y trouver ce dépliant. Il vous informera notamment sur les diverses activités libres offertes gratuitement aux jeunes.

Ces deux programmations seront également publiées sur le site Internet de l'arrondissement au [ville.montreal.qc.ca/mtlnord](http://ville.montreal.qc.ca/mtlnord).

# NOUVEAUX OUTILS DE COMMUNICATION

Voilà près de deux ans que l'arrondissement travaille sur la mise en place de nouveaux outils de communication pour les résidents : des stèles à affichage dynamique. Quinze stèles seront installées le long des rues en juin, aux endroits parmi les plus achalandés de l'arrondissement.

Ces stèles de grandes dimensions, soit 137 cm (4,5 pi) sur 357 cm (11,7 pi), sont équipées d'un écran lumineux de 96 cm (3 pi) sur 154 cm (5 pi).

Les écrans diffuseront 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 des renseignements sur la vie municipale : spectacles gratuits, expositions, activités culturelles, de loisirs ou sportives, activités des organismes partenaires de l'arrondissement, consultation publique, règlements, campagne, etc. Bref, tout ce qui a trait à l'arrondissement.

Ce nouvel outil mis à la disposition des Nord-Montréalais s'ajoute à ceux déjà utilisés : l'*Infolettre* mensuelle à laquelle vous pouvez vous abonner, le site Internet, la page Facebook à laquelle vous pouvez vous lier, la chaîne YouTube à consulter, la page 7 du *Guide de Montréal-Nord* à lire chaque semaine et le bulletin *InfoNord* que vous avez en main, incluant le *Calendrier culturel*.



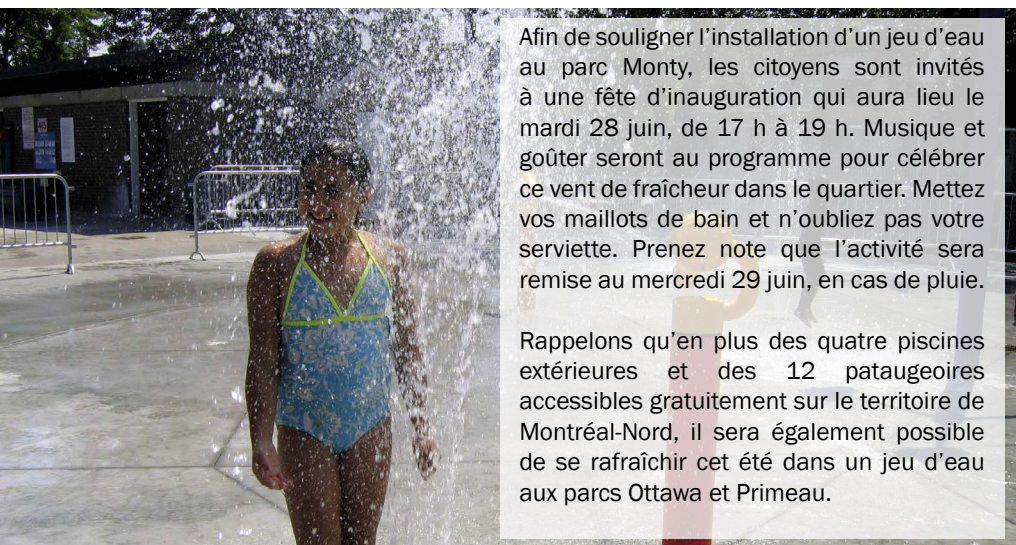
## CONCOURS VIVA MTL : CANDIDATS RECHERCHÉS

Vous connaissez un citoyen, un organisme ou une entreprise qui s'investit dans son quartier et qui contribue activement à le faire rayonner? Ou encore, vous vous reconnaissez dans cette description? Participez à VIVA MTL, une initiative de «Je fais Montréal». Il s'agit d'un concours pour mettre en évidence les Montréalais qui sont des sources d'inspiration et qui sont reconnus pour leur savoir-faire, leur créativité et leur engagement dans leur milieu.

Visitez le site [viva-mtl.ca](http://viva-mtl.ca) et soumettez, d'ici le 6 septembre, votre candidature ou celle d'une personne qui, comme vous, contribue par son action au dynamisme de notre arrondissement. Ce concours citoyen culminera par un vote du public à l'automne pour choisir les lauréats dans chacune des quatre catégories : citoyen, jeune leader, organisme et entrepreneur. Faites connaître et reconnaître ces héros méconnus dès maintenant. Les candidats sélectionnés courent la chance de recevoir un des nombreux prix d'une valeur totale de plus de 50 000 \$ et d'obtenir un profil médiatique dans de nombreux médias.

D'ailleurs, surveillez le passage de la voiture électrique Viva Mobile, le 4 juin, au parc Sauvé. VIVA MTL profitera de la grande Fiesta familiale qui se tiendra de 11 h à 16 h, grâce à la collaboration du Programme Horizon Jeunesse, du Centre des jeunes l'Escale et de l'organisme Entre-Parents, pour recueillir des dénonciations de candidatures.

## NOUVEAU JEU D'EAU AU PARC MONTY



Afin de souligner l'installation d'un jeu d'eau au parc Monty, les citoyens sont invités à une fête d'inauguration qui aura lieu le mardi 28 juin, de 17 h à 19 h. Musique et goûter seront au programme pour célébrer ce vent de fraîcheur dans le quartier. Mettez vos maillots de bain et n'oubliez pas votre serviette. Prenez note que l'activité sera remise au mercredi 29 juin, en cas de pluie.

Rappelons qu'en plus des quatre piscines extérieures et des 12 pataugeoires accessibles gratuitement sur le territoire de Montréal-Nord, il sera également possible de se rafraîchir cet été dans un jeu d'eau aux parcs Ottawa et Primeau.



## ANIMATION DES PARCOURS D'EXERCICE

Encore une fois cet été, les Nord-Montréalais pourront participer gratuitement à des séances d'exercice physique animées. Du lundi 13 juin au jeudi 22 septembre, des entraîneurs professionnels de Cardio Plein Air seront présents dans nos quatre parcours d'exercice extérieurs pour animer des séances d'entraînement. Les participants pourront ainsi se familiariser avec les exercices et découvrir les multiples façons de les utiliser.

### Horaire

#### Parc Aimé-Léonard

Mardi, de 8 h 30 à 9 h 30  
Jeudi, de 18 h à 19 h

#### Parc Eusèbe-Ménard

Lundi, de 8 h 30 à 9 h 30  
Mercredi, de 18 h à 19 h

#### Parc Gouin

Mardi, de 18 h à 19 h  
Jeudi, de 8 h 30 à 9 h 30

#### Parc Sauvé

Lundi, de 18 h à 19 h  
Mercredi, de 8 h 30 à 9 h 30

Les animations, adaptées à toutes les clientèles, auront lieu beau temps, mauvais temps. Les périodes d'animation sont d'une heure. Passez le mot!

# NOUVEAU PARCOURS BENCHFIT

Peu importe votre condition physique, essayez dès aujourd'hui le nouveau parcours BENCHFIT au parc Gouin. Ce circuit d'entraînement en plein air, complet et sécuritaire, utilise uniquement des bancs de parc comme accessoires d'entraînement.

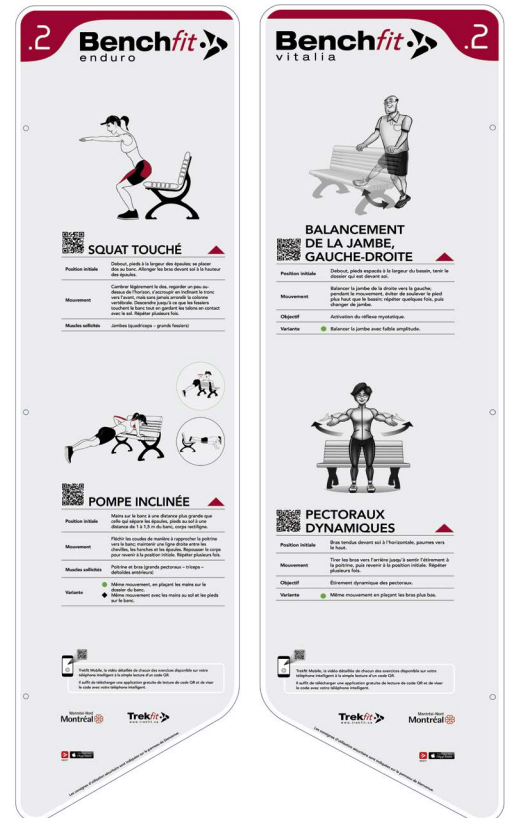
Le parcours est composé de 10 panneaux de signalisation à double face (recto verso) proposant 20 exercices, soit 2 par panneau.

Au besoin, vous pouvez consulter la vidéo détaillée de chacun des exercices sur votre téléphone intelligent à la simple lecture d'un code QR.

### Deux programmes d'entraînement offerts

Le circuit Vitalia est conçu pour les aînés et les gens qui souhaitent faire de l'exercice en douceur. Chacune des stations comporte deux mouvements faciles à exécuter qui ne requièrent que très peu de force ou d'expérience. Dans ce circuit, la plupart des exercices suggérés sollicitent les muscles des jambes et du tronc, dans le but de les renforcer et de prévenir ainsi les chutes.

Le programme Enduro est plus exigeant. Il est conçu pour les personnes ayant déjà une bonne condition physique et désirant un défi à la hauteur de leurs capacités. Les muscles principaux sont travaillés au moins deux fois durant le parcours. Afin de bien optimiser les résultats, tous les programmes d'entraînement BENCHFIT sont précédés d'un échauffement dynamique et se terminent par des exercices d'étirement statiques. L'installation de ce circuit a été rendue possible grâce à l'appui du ministère de la Famille et des Aînés et de sa démarche Municipalité amie des aînés (MADA).



POUR TOUT SAVOIR SUR VOTRE ARRONDISSEMENT

[FACEBOOK.COM/MTLNORD](https://www.facebook.com/MTLNORD)

Faites partie de la communauté : aimez, partagez et commentez nos publications. Soyez branché sur les actualités qui vous concernent.

## HORAIRES DES INSTALLATIONS EXTÉRIEURES

### TERRAINS DE SOCCER

#### Surfaces synthétiques

Du mercredi 6 avril  
au vendredi 28 octobre

#### Surfaces gazonnées

Du mardi 24 mai  
au dimanche 11 septembre

### JARDINS COMMUNAUTAIRES

Du lundi 16 mai  
au dimanche 16 octobre

### TERRAINS DE BASEBALL ET DE VOLLEYBALL DE PLAGES

Du mardi 24 mai  
au dimanche 11 septembre

### TERRAINS DE TENNIS ET DE BASKETBALL

Du lundi 11 avril  
au vendredi 28 octobre

### TERRAINS DE BOCCE ET DE PÉTANQUE

Du lundi 25 avril  
au vendredi 4 novembre

### PATINOIRE BLEU, BLANC, BOUGE

#### Hockey balle

Du lundi 9 mai  
au vendredi 16 septembre

### CONGÉS FÉRIÉS ET INTERRUPTIONS

#### Journée nationale des patriotes :

lundi 23 mai

#### Fête nationale du Québec :

vendredi 24 juin

#### Fête du Canada :

vendredi 1<sup>er</sup> juillet

#### Fête du Travail :

lundi 5 septembre

#### Action de grâce :

lundi 10 octobre

L'arrondissement se réserve le droit de modifier les dates d'ouverture ou de fermeture en raison des conditions climatiques.

## INSCRIPTION : TENNIS EXTÉRIEUR



Des cours de tennis de différents niveaux pour adultes et pour enfants sont offerts par un entraîneur spécialisé. Trois terrains sont disponibles au parc Sauvé, au 11440, avenue Éthier.

### Tennis – Adultes

Du 23 mai au 9 août

Pour les résidents de la Ville de Montréal seulement

Frais : 55 \$

### Lundi et mardi

19 h à 20 h – Groupe 1

20 h à 21 h – Groupe 2

21 h à 22 h – Groupe 3

### Tennis – Jeunes de 7 à 15 ans

Du 25 mai au 11 août

Pour les résidents de la Ville de Montréal seulement

Frais : 45 \$

### Mercredi et jeudi

17 h 30 à 18 h 30 – 7 à 9 ans

18 h 30 à 19 h 30 – 10 à 12 ans

19 h 30 à 20 h 30 – 13 à 15 ans

### Inscription

En ligne uniquement jusqu'au mercredi 18 mai, à 21 h, au [ville.montreal.qc.ca/loisirsenligne](http://ville.montreal.qc.ca/loisirsenligne).

Pour vous inscrire, vous devez avoir une carte biblio-loisirs, qui est en fait une carte de bibliothèque de l'arrondissement. Vous pouvez obtenir la carte biblio-loisirs gratuitement dans l'une de nos quatre bibliothèques. Nombre de places limité.

Renseignements

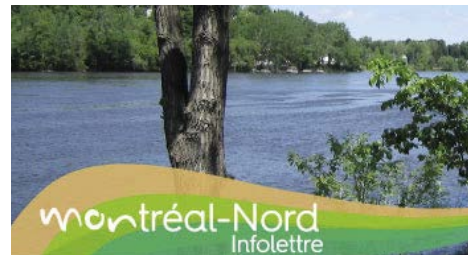
514 328-4000, poste 4151



## BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Du 17 au 26 juillet, faites partie de l'expérience Montréal 2016. Devenez l'un des 3 000 bénévoles pour la finale des Jeux du Québec. Célébrez le 40<sup>e</sup> anniversaire des Jeux olympiques de 1976 aux côtés de 3 700 athlètes provenant des 19 régions du Québec. Découvrez 18 sports de compétition et 3 sports en démonstration. Accueillez plus de 200 000 visiteurs.

N'attendez plus : que vous soyez seul, entre amis ou en famille, étudiant, travailleur ou retraité, joignez-vous à l'équipe en visitant le [2016.jeuxduquebec.com/benevole](http://2016.jeuxduquebec.com/benevole). Parce que chaque bénévole compte.



## ABONNEZ-VOUS À NOTRE INFOLETTRE

Soyez le premier informé!

Chaque mois, recevez par courriel des renseignements utiles :

- ACTUALITÉS (collectes, animaux...)
- CULTURE (spectacles, activités...)
- SPORTS ET LOISIRS (inscriptions, tournois...)

Trois étapes faciles :

1. Allez sur le site [ville.montreal.qc.ca/mtlnord](http://ville.montreal.qc.ca/mtlnord).
2. En bas, à gauche : cliquez sur « Abonnez-vous ».
3. Entrez votre nom et votre adresse courriel.

# POUR VOUS RAFRAÎCHIR EN TOUTE SÉCURITÉ

## 21 INSTALLATIONS AQUATIQUES S'OFFRENT À VOUS :

- 2 piscines intérieures,
- 4 piscines extérieures,
- 12 pataugeoires,
- 3 jeux d'eau.

L'accès à ces installations est gratuit.

La qualité de l'eau est une priorité dont l'arrondissement et les baigneurs se partagent la responsabilité. Merci de respecter les consignes du personnel des installations aquatiques.

Veillez noter que le port du maillot de bain est obligatoire pour accéder aux piscines et aux pataugeoires, et ce, même pour les accompagnateurs.

### Surveillance parentale

Le parent ou gardien d'un enfant âgé de moins de 3 ans, d'un enfant présentant un handicap, visible ou non, ou de celui qui ne sait pas nager doit assurer en tout temps une surveillance vigilante sur l'enfant et, le cas échéant, aviser le sauveteur. Le parent ou gardien doit porter un maillot de bain.

L'horaire des piscines extérieures et des pataugeoires peut être modifié sans préavis, en raison des conditions météorologiques.

Renseignements  
514 328-4000, poste 4151



### PISCINES EXTÉRIEURES

Dès le 18 juin

Du lundi au vendredi, de 10 h à 19 h  
Le samedi et le dimanche, de 12 h à 19 h

#### Endroits

Piscine du parc Charleroi :  
10975, avenue Alfred  
Piscine du parc Ottawa :  
10341, avenue Lausanne  
Piscine du parc Primeau :  
4209, rue de Castille  
Piscine du parc Saint-Laurent :  
11614, avenue Salk

### PATAUGEOIRES

Dès le 23 juin

Du lundi au vendredi, de 10 h à 12 h  
et de 13 h à 17 h  
Le samedi et dimanche, de 13 h à 16 h.

#### Endroits

Les pataugeoires sont situées dans les parcs suivants : Charleroi, Henri-Bourassa, Lacordaire, Le Carignan, Ménard, Oscar, Ottawa, Pilon, Sabrevois, Sauvé, Saint-Laurent et Tardif.

Les pataugeoires sont réservées aux jeunes enfants dont la taille est inférieure à 1,22 m (48 po).

### JEUX D'EAU DATES VARIÉES

#### Endroits

Parc Monty - dès juin  
Parc Ottawa - dès le 18 juin  
Parc Primeau - dès que la température le permet



# HORAIRE DE LA NATATION LIBRE

## LA BAINADE EST GRATUITE... BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS

NOTE – Apportez un cadenas pour verrouiller votre case. Le port du bonnet de bain est facultatif, mais les cheveux longs doivent être attachés.

### PISCINES INTÉRIEURES

Piscine Calixa-Lavallée  
11345, avenue Pelletier  
514 328-4170

Piscine Henri-Bourassa  
12005, avenue Laurier  
514 328-4171



Piscine Calixa-Lavallée				Piscine Henri-Bourassa		
Jour	Heure	Clientèle	Date	Jour	Heure	Clientèle
Lundi, mercredi	19 h à 20 h 30	Familiale	Du 30 mai au 19 juin	Lundi, mercredi et vendredi	7 h à 8 h	Adulte**
Lundi au jeudi	20 h 30 à 22 h	Adulte**		Lundi au jeudi	19 h à 20 h 30	Familiale
Mardi, jeudi	19 h à 20 h 30	Parents/enfants*		Lundi au vendredi	20 h 30 à 22 h 30	Adulte**
Vendredi	21 h à 22 h 30	Adulte**		Samedi, dimanche	13 h à 16 h	Familiale
Samedi, dimanche	13 h à 16 h	Familiale				
Lundi au jeudi	13 h à 16 h 20 h à 22 h	Familiale Adulte**	Du 20 au 23 juin	Lundi au jeudi	13 h à 16 h 19 h à 20 h 30 20 h 30 à 22 h 30	Familiale Familiale Adulte**
Lundi, mercredi	18 h à 20 h	Familiale		Vendredi	13 h à 16 h	Familiale
Mardi, jeudi	18 h à 20 h	Parents/enfants*				
Vendredi	13 h à 16 h	Familiale				
Lundi, mercredi	13 h à 16 h 21 h à 22 h 30	Familiale Adulte**	Du 27 juin au 5 août	Lundi, mercredi	13 h à 16 h 21 h à 22 h 30	Familiale Adulte**
Mardi, jeudi	13 h à 16 h 20 h à 22 h	Familiale Adulte**		Mardi, jeudi	13 h à 16 h 19 h à 20 h 20 h à 22 h 30	Familiale Parents/enfants* Adulte**
Vendredi	10 h à 15 h	Familiale		Vendredi	10 h à 15 h	Familiale
Lundi au jeudi	13 h à 16 h 20 h à 22 h	Familiale Adulte**	Du 8 au 12 août	Lundi au jeudi	13 h à 16 h 18 h à 20 h 20 h à 22 h 30	Familiale Familiale Adulte**
Lundi, mercredi	18 h à 20 h	Familiale		Vendredi	10 h à 15 h	Familiale
Mardi, jeudi	18 h à 20 h	Parents/enfants*		<i>Interruptions – La piscine Henri-Bourassa sera fermée au cours d'événements spéciaux les 4, 10 et 11 juin.</i>		
Vendredi	10 h à 15 h	Familiale				

\* L'activité est réservée uniquement aux enfants de 12 ans et moins accompagnés d'un adulte.

\*\* Clientèle adulte : 18 ans et plus seulement

NOTE - En tout temps, un adulte doit être présent dans l'eau et veiller constamment sur l'enfant dont la taille est de moins de 1,22 m (48 pouces) ainsi que sur l'enfant souffrant d'un handicap ou qui ne sait pas nager.

Les deux piscines intérieures seront fermées pour le congé de la Fête nationale du Québec, la fête du Canada, ainsi que du 13 au 28 août pour le nettoyage annuel.



### ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX

Date à déterminer :

Nage-o-thon du CNMN

**4 juin :**

Finale régionale des Jeux du Québec

**11 juin :**

Gala de nage synchronisée du club  
Aquana

# INSCRIPTION — ÉTÉ

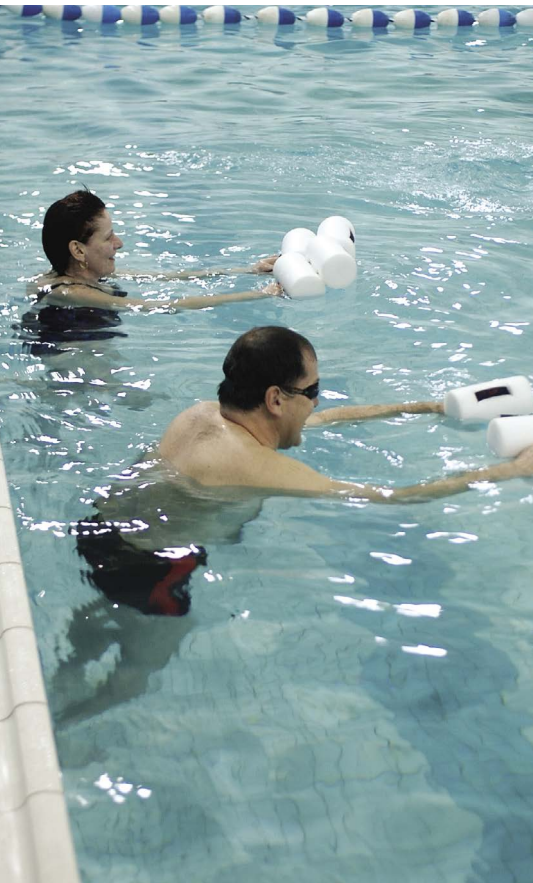
Pour vous inscrire aux activités aquatiques, vous devez avoir en main la carte biblio-loisirs qui est, en fait, une carte de bibliothèque ainsi qu'une preuve de résidence (le bail n'est pas accepté). Pour l'inscription d'un enfant, le parent et l'enfant doivent avoir une carte.

Deux façons de s'inscrire :

- En ligne au [ville.montreal.qc.ca/loisirsenligne](http://ville.montreal.qc.ca/loisirsenligne), à compter du lundi 30 mai.
- En personne, en vous présentant au Centre de loisirs, le lundi 13 juin, de 18 h à 21 h. Après cette date présentez-vous à la piscine de votre choix.

La priorité est accordée aux résidents de l'arrondissement. L'inscription des personnes non résidentes débutera le mardi 14 juin, à l'accueil des deux piscines, du lundi au vendredi, de 18 h à 21 h.

Il n'y aura aucun cours le vendredi 1<sup>er</sup> juillet, fête du Canada.



# GRILLE HORAIRE DES COURS

Durée du programme :

lundi 27 juin au vendredi 5 août

Fréquence des cours ENFANTS durant la saison estivale : 2 cours/semaine

Enfants	Horaire	Début	Endroit
<b>Tortue et Dauphin</b> 2 à 4 ans <i>L'enfant est accompagné d'un adulte.</i>	Mardi et jeudi, 9 h Mardi et jeudi, 10 h Mardi et jeudi, 18 h Mardi et jeudi, 18 h	28 juin 28 juin 28 juin 28 juin	Calixa-Lavallée Henri-Bourassa Calixa-Lavallée Henri-Bourassa
<b>Grenouille et baleine</b> 5 et 6 ans <i>L'enfant est seul.</i> <b>*Grenouille seulement</b>	Lundi et mercredi, 11 h* Mardi et jeudi, 9 h Mardi et jeudi, 10 h Mardi et jeudi, 18 h Mardi et jeudi, 18 h	27 juin 28 juin 28 juin 28 juin 28 juin	Calixa-Lavallée Calixa-Lavallée Henri-Bourassa Calixa-Lavallée Henri-Bourassa
<b>Natation 1</b> 5 à 15 ans	Lundi et mercredi, 11 h	27 juin	Calixa-Lavallée
<b>Natation 1, 2 et 3</b> 7 à 15 ans	Lundi et mercredi, 10 h Lundi et mercredi, 18 h Lundi et mercredi, 18 h Mardi et jeudi, 10 h Mardi et jeudi, 11 h	27 juin 27 juin 27 juin 28 juin 28 juin	Henri-Bourassa Calixa-Lavallée Henri-Bourassa Calixa-Lavallée Henri-Bourassa
<b>Natation 4, 5, 6 et 7</b> 7 à 15 ans	Lundi et mercredi, 11 h Mardi et jeudi, 11 h	27 juin 28 juin	Henri-Bourassa Calixa-Lavallée
<b>Jeune Sauveteur</b> 8 à 12 ans <i>(Préalable : pouvoir nager 100 m) Formation gratuite</i>	Lundi et vendredi, 9 h 30  Vendredi, 9 h 30	27 juin  8 juillet	Calixa-Lavallée  Henri-Bourassa

Adultes et aînés	Horaire	Début	Endroit
<b>Natation 1, 2, 3 et 4</b>	Lundi, 19 h Mercredi, 19 h Mercredi, 19 h	27 juin 29 juin 29 juin	Calixa-Lavallée Calixa-Lavallée Henri-Bourassa
<b>Natation 5, 6 et 7</b>	Mercredi, 20 h	29 juin	Henri-Bourassa
<b>Aquagym</b>	Lundi, 10 h Lundi, 19 h Lundi, 19 h Lundi, 20 h Mercredi, 19 h Mercredi, 20 h*	27 juin 27 juin 27 juin 28 juin 29 juin 30 juin	Calixa-Lavallée Calixa-Lavallée Henri-Bourassa Henri-Bourassa Calixa-Lavallée Henri-Bourassa
<b>Aquaforme Plus</b>	Lundi, 20 h*	27 juin	Calixa-Lavallée
<b>Aquajogging</b> <i>En partie profonde, la ceinture de flottabilité est fournie gratuitement.</i>	Lundi, 19 h Lundi 20 h* Lundi, 20 h Mercredi, 19 h Mercredi, 20 h*	27 juin 27 juin 27 juin 29 juin 29 juin	Henri-Bourassa Calixa-Lavallée Henri-Bourassa Calixa-Lavallée Henri-Bourassa
<b>AquaFitness</b> <i>(entraînement sur des séries ou par circuit) Être à l'aise en partie profonde.</i>	Mercredi, 20 h*	29 juin	Calixa-Lavallée

\* Short, t-shirt et espadrilles requis pour la partie au sol à 19 h 30 d'une durée de 30 minutes

### BOUGEZ, JOUEZ, COMMUNIQUEZ... AU RYTHME DE VOTRE ENFANT

Le Centre de pédiatrie sociale de Montréal-Nord offre gratuitement des ateliers de psychomotricité pour les enfants âgés de 1 à 5 ans accompagnés d'au moins un parent. Ces ateliers de stimulation invitent les enfants et leurs parents, à travers des activités ludiques, à explorer et à expérimenter afin de stimuler leurs habiletés (motrices, sociales, affectives, cognitives, communication, etc.).

Les ateliers ont lieu tous les mardis et jeudis, de 9 h 30 à 11 h, au local communautaire (6326, rue Chartrand, app. 1), pour les enfants âgés de 1 à 3 ans, et de 13 h à 15 h, à la MCC (12004, boulevard Rolland), pour les 3 à 5 ans.

#### Renseignements

Sarah Fouasson, psychomotricienne  
514 303-3351



### 4<sup>e</sup> RENDEZ-VOUS SUR L'ACCÈS À L'ALIMENTATION POUR TOUS

Le Comité de suivi en sécurité alimentaire invite l'ensemble de la communauté nord-montréalaise (population, organisations communautaires, établissements, etc.) à ce rendez-vous incontournable. Profitez de cette rencontre pour joindre les 350 citoyens et acteurs de Montréal qui ont contribué au développement d'un système alimentaire pour tous, lequel donne ses premiers fruits. Fêtons ensemble les premières récoltes!

Places limitées et inscription obligatoire avant le 16 mai.

Jeudi 19 mai, de 9 h à 16 h, MCC

#### Renseignements

514 328-1114, poste 201  
alimentationpourtous.org

### DÉCOUVREZ LE COMITÉ LOGEMENT DE MONTRÉAL-NORD

Le Comité logement de Montréal-Nord (CLMN), organisme de défense des droits des locataires, convie les locataires de l'arrondissement à un atelier de présentation de l'organisme, le 18 mai à 13 h 30. Au cours de cette rencontre, qui aura lieu au local du CLMN au 11379, avenue Garon, bureau 1, il sera question de la mission, des valeurs, des services et des actions du Comité logement.

Inscrivez-vous en grand nombre.

#### Renseignements

CLMN,  
514 852-9253  
clmn.ca

### UNE CRÉATION COLLECTIVE CITOYENNE ORIGINALE

Forte de son succès, la troupe *Fleurs de macadam* est fière de vous présenter une performance autour de sa pièce « On avait le goût de vous dire... ». Venez à la rencontre de personnages aux prises avec l'exclusion, l'intégration difficile, la solitude et la vieillesse qui nous racontent un peu leur histoire. La présentation sera suivie d'un débat-échange avec les membres du projet afin de discuter du processus de création et des différentes visions de la pauvreté. Entrée libre, réservation suggérée.

Mercredi 1<sup>er</sup> juin, à 16 h, cabaret du Festival (MCC)

#### Renseignements

Sarah Darnaudet,  
514 651-5918  
communications-vieassociative@parole-dexclues.ca  
parole-dexclues.ca



### GRUPE D'ENTRAIDE ALZHEIMER DE MONTRÉAL-NORD

Ce groupe a pour mission de vous accompagner afin de mieux connaître la maladie et de comprendre la réaction de votre proche qui en est atteint. Venez partager votre expérience avec d'autres personnes vivant la même situation que vous.

Les prochaines rencontres auront lieu les 9 mai et 13 juin, à 13 h 15, au CLSC Montréal-Nord au 11441, boulevard Lacordaire, salle 449.

#### Renseignements

Huguette Péloquin,  
450 963-6375  
moniquehuguette@bell.net



### JARDINIERS RECHERCHÉS

La coop de solidarité Éconord (CSE) met à votre disposition des parcelles de potager de 5 pieds sur 8 pieds pour la modique somme de 20 \$. Les semences de légumes se développent déjà en serre dans notre local de l'écoquartier. Les plantules seront prêtes, dès la mi-mai, à être intégrées à notre potager collectif, situé au 4500, boulevard Henri-Bourassa Est. Ce projet est le fruit d'une collaboration entre l'école d'hôtellerie Calixa-Lavallée et la CSE. Cultivez vos légumes avec les précieux conseils d'Éco-Gaïa et de bénévoles. D'autres projets de culture en potager ou en bac sont également en préparation.

Inscrivez-vous au [econord.info@gmail.com](mailto:econord.info@gmail.com) ou passez nous voir au nouveau local de l'éco-quartier au 10861 boulevard Pie-IX, dès le 17 mai.

#### Renseignements

Jacynthe Vermette,  
514 730-2365 ou 514 326-5447





### CAMP DE JOUR D'ÉTÉ GYMKHANA

Le club de gymnastique Gymkhana propose un été de plaisir aux jeunes de 3 à 12 ans. Le camp de jour est offert durant sept semaines, du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h, au prix de 135 \$ par semaine. Un service de garde est également disponible dès 7 h le matin et se prolonge jusqu'à 18 h en fin de journée pour 30 \$ par semaine.

Inscription à compter du 16 avril (50 % payable à l'inscription et un chèque de 50 % postdaté du 18 juillet).

#### Renseignements

514 321-1936  
ou clubgymkhana@hotmail.com

### COOPÉRATIVE JEUNESSE DE SERVICES (CJS)

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, une Coopérative jeunesse de services (CJS) sera active à Montréal-Nord pendant la saison estivale. Cette petite entreprise, composée de 15 jeunes de 14 à 16 ans, offrira divers services à la communauté, dont le ménage de bureaux ou de maisons; le lavage de fenêtres, de vitrines et de véhicules; le travail de bureau (classement, inventaire); la tonte de gazon; le service de garde et autres. Ce projet éducatif s'inscrit dans une perspective de développement de la relève entrepreneuriale coopérative et favorise l'intégration des adolescents et des adolescentes au sein de leur communauté. Le Carrefour jeunesse-emploi (CJE) Bourassa-Sauvé qui coordonne le projet invite les résidents, les organismes et les entreprises à solliciter la main-d'œuvre de ces jeunes pour les encourager.

#### Renseignements

CJE Bourassa-Sauvé,  
514 327-5555, poste 311.

### AIRE D'EXERCICE CANIN

L'aire d'exercice canin du parc Pilon (AEC) est ouverte pour une 10<sup>e</sup> année, et l'Association canine de Montréal-Nord distribue les cartes de membres aux utilisateurs de l'AEC sur place. Surveillez le *Guide de Montréal-Nord* pour connaître la date de notre assemblée générale annuelle. Impliquez-vous!

#### Renseignements

514 588-2530  
ou acmn.qc@hotmail.com

### INVITATIONS DE LA SHGMN

La Société d'histoire et de généalogie de Montréal-Nord (SHGMN) vous convie à une visite historique guidée du Vieux-Boucherville, le jeudi 26 mai. Circuit patrimonial, repas du midi et transport en autobus sont inclus dans la visite au prix de 35 \$ pour les membres (40 \$ pour les non-membres). Départ à 8 h 30 de la bibliothèque Yves-Ryan, retour prévu vers 16 h 30. Réservez tôt, nombre de places limité.

Assistez également à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le lundi 13 juin, à 14 h 30, à la bibliothèque Yves-Ryan.

#### Renseignements

514 328-4000, poste 5580

### CLUB DE PÉTANQUE DE MONTRÉAL-NORD

Les activités débutent le mardi 3 mai à 18 h, au parc Sauvé. Joignez-vous à nous les mardis et jeudis soir jusqu'au 25 août. Prix : 5 \$ pour couvrir les assurances et votre affiliation à la Fédération de pétanque du Québec. Bienvenue à tous!

#### Renseignements

Henri Gagné,  
514 322-6980

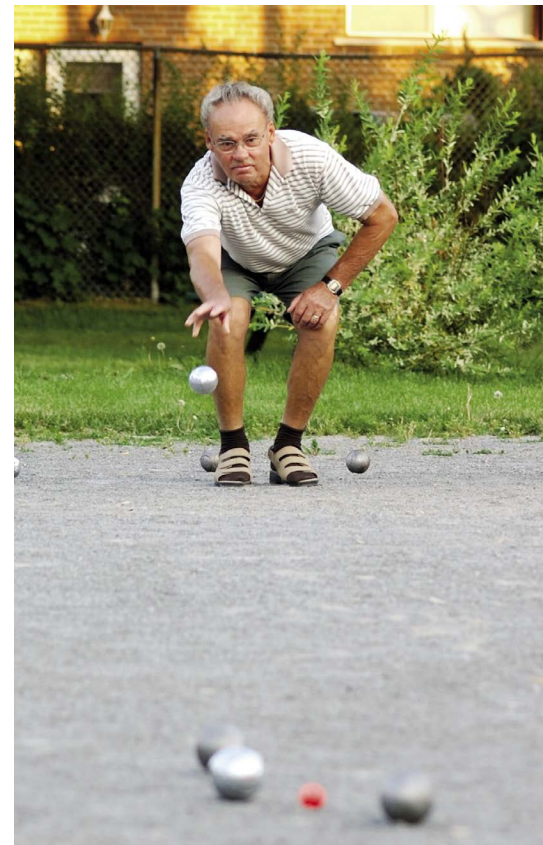


### FÊTE NATIONALE LE 24 JUIN

Participez en famille à la 182<sup>e</sup> Fête nationale du Québec, le 24 juin, au parc Aimé-Léonard. L'événement débutera à 13 h avec un hommage et un salut au drapeau ainsi que des discours des élus. Dès 14 h, chants, musique, danse et activités pour les enfants, dont distribution de ballons et de drapeaux, s'ajouteront à la fête.

#### Renseignements

Société Culture et Traditions québécoises de Montréal-Nord et ses partenaires  
514 327-1121 ou rtrepa@yahoo.com



# PROJETS D'INFRASTRUCTURES 2016

PROGRAMME DE RÉFECTION ROUTIÈRE	
Un investissement de l'arrondissement	
Total : environ 2 millions de dollars	
Rue	Tronçon
Av. Valade	De la rue de Dijon à la rue Renoir
Rue Lamy	Du boul. Rolland à l'av. Valade
Rue Ouellette	Du boul. Rolland à l'av. Valade
Av. Pelletier	De la rue d'Amos à la rue de Castille
Av. Hector-Lamarre	De la rue Joseph-Dufresne au boul. Léger
Plusieurs rues	Aménagement d'entrées de voiture et reconstruction de sections de trottoirs

PROGRAMME DE RÉFECTION ROUTIÈRE	
Un investissement de la Ville de Montréal	
Total : environ 7 millions de dollars	
Rue	Tronçon
Rue d'Amos	De l'av. L'Archevêque au boul. Sainte-Gertrude
Av. Saint-Julien	De la rue d'Amos à la rue de Charleroi
Av. Simon	De l'av. Gariépy au boul. Pie-IX
Av. Monty et place Monty	De la rue de Beaucourt au boul. Maurice-Duplessis
Rue Fiset	Du boul. Rolland à l'av. Monty
Av. de Rome	De la rue Prieur à la rue Monselet
Rue Farly	De l'av. Bossuet à l'av. Désy
Av. Éthier	Du boul. Léger au boul. Henri-Bourassa
Av. de Bruxelles	De la rue Prieur à la rue Monselet
Av. Brunet	Du boul. Henri-Bourassa à la rue d'Amos
Rue des Narcisses	Du boul. Lacordaire à la rue des Chrysanthèmes
Rue Renoir	Du boul. Rolland à l'av. Auger
Av. Ovide-Clermont	De la rue Crevier au boul. Maurice-Duplessis
Av. des Récollets	De la rue Fleury à la rue Prieur
Av. Corbeil	De la rue Pascal à la rue Arthur-Chevrier
Av. Brunet	Du boul. Guoin à la rue de Séville et du boul. Léger à la rue Perras
Rue Arthur-Chevrier	Du boul. Rolland à l'av. Désy
Av. de Rome	De la rue Martial à la rue Monselet
Boul. Industriel	Du boul. Lacordaire à l'av. Massé
Av. Massé	Du boul. Industriel à la rue de Charleroi
Boul. Sainte-Gertrude	De la rue d'Amiens à la rue Forest
Rue Forest	De l'av. Armand-Lavergne à l'av. Lamoureux
Boul. Guoin	De l'av. des Laurentides à l'av. Audoin et de l'av. Salk au boul. Lacordaire

RECONSTRUCTION DES RÉSEAUX D'ÉGOUT ET D'AQUEDUC	
Un investissement de la Ville de Montréal et de l'arrondissement	
Total : environ 6 millions de dollars	
Rue	Tronçon
Av. de London	Du boul. Guoin au boul. Henri-Bourassa
Av. de Rome	De la rue Fleury à la rue Sabrevois
Av. de Belleville (RAAV)	Du boul. Industriel à la rue de Mont-Joli
Av. de Belleville	De la rue de Mont-Joli à la rue Fleury

RÉHABILITATION DES RÉSEAUX D'ÉGOUT ET D'AQUEDUC	
Un investissement de la Ville de Montréal	
Total : environ 1,5 million de dollars	
Rue	Tronçon
Boul. Lacordaire	De la rue Arthur-Chevrier au boul. Léger
Rue Napoléon-Bédard	De la rue Joseph-Dufresne à l'av. Aimé-Léonard
Av. Drapeau	De la rue Forest à la rue d'Amiens
Rue de Beaucourt	Du boul. Rolland au boul. Langelier
Boul. Langelier	Du boul. Léger au boul. Guoin
Av. des Récollets	Du boul. Industriel à la rue Sabrevois
Rue Martial	De l'av. de Paris au boul. Pie-IX
Av. de Bruxelles	Du boul. Henri-Bourassa au boul. Guoin
Av. Edger	De la rue Perras au boul. Léger
Av. Lamoureux	De la rue d'Amos à la rue de Bayonne
Rue des Narcisses	Du boul. Lacordaire à la rue des Chrysanthèmes
Boul. Sainte-Gertrude	Du boul. Henri-Bourassa à la rue des Ardennes

AMÉLIORATION ET AMÉNAGEMENT	
Un investissement de la Ville de Montréal	
Total : environ 1,5 million de dollars	
Lieu	Travaux
Parc Aimé-Léonard	Aménagement d'un jeu d'eau pour enfants et d'une placette
Parc Monty	Reconstruction de l'entrée d'eau
Maison Brignon-dit-Lapiere	Aménagement paysager et d'une terrasse

PROGRAMME DE RÉFECTION ROUTIÈRE	
Un investissement de la Ville de Montréal	
Boul. Lacordaire (du boul. Maurice-Duplessis au boul. Léger)	Réfection du planage et du revêtement : 1 175 000 \$
Boul. Guoin Est (du boul. Lacordaire à l'av. Veillot)	Reconstruction : 1 430 620 \$

PROGRAMME COMPLÉMENTAIRE DE PLANAGE ET DE REVÊTEMENT	
Un investissement de la Ville de Montréal	
Total : environ 3,5 millions de dollars	
Rue	Tronçon
Av. Drapeau	De la rue d'Amos à la rue de Bayonne
Av. Hurteau	De la rue Arthur-Chevrier à la rue Dagenais
Rue Joseph-Dufresne	De l'av. Hector-Lamarre à l'av. Fortin
Av. Fortin	De la rue Joseph-Dufresne au boul. Gouin
Rue des Ardennes	Du boul. Sainte-Gertrude à l'av. Georges-Pichet
Av. L'Archevêque	De la rue de Bayonne à la rue d'Amos et du boul. Henri-Bourassa à la rue de Bayonne
Av. du Père-de-Foucauld et rue Jules-Auclair	Du boul. Sainte-Colette à la rue des Roses
Av. Cadieux	Du boul. Gouin au boul. Albert-Brosseau
Boul. Albert-Brosseau	De l'av. Cadieux à l'av. Gingras
Av. Lausanne	Du boul. Henri-Bourassa au nord de la rue Monselet
Rue Louis-Francoeur	De l'av. Louis-Frêchette à l'av. Alfred
Rue des Iris	Du boul. Lacordaire à l'av. des Violettes
Rue des Marguerites	De la rue des Narcisses au boul. Sainte-Colette
Av. Albert-Duquesne	Boul. Sainte-Colette
Rue Arthur-Chevrier	De l'av. Désy à la rue Jules-Auclair
Rue d'Amiens	De l'av. Balzac à l'av. L'Archevêque
Rue d'Amos	De l'av. Jules-Paul-Tardivel au boul. Lacordaire
Rue Fleury	Du boul. Saint-Michel à l'av. Leblanc
Boul. Langelier	Du boul. Léger à l'av. Allard
Av. Salk	Du boul. Henri-Bourassa Est à la rue de Séville et de la rue de Charleroi à la rue d'Amos
Boul. Léger	De l'av. Edger au boul. Lacordaire
Rue Monselet	Du boul. Pie-IX au boul. Saint-Vital
Rue Forest	Du boul. Pie-IX à l'av. Armand-Lavergé



## NOUS JOINDRE

### Bureau Accès Montréal, arrondissement de Montréal-Nord.

- 4243, rue de Charleroi, Montréal-Nord H1H 5R5
- Courriel : montreal-nord@ville.montreal.qc.ca
- Télécopieur : 514 328-4055
- Site Internet : ville.montreal.qc.ca/mtlnord
- Facebook : facebook.com/mtlnord
- YouTube : youtube.com/arrmtlnord

**Notre numéro de téléphone unique : 311**  
Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 20 h 30, le samedi, le dimanche et les jours fériés, de 9 h à 17 h

### Pour joindre directement les unités de nos directions aux heures d'ouverture de nos bureaux

**514 328-4000**

### Direction de la culture, des sports, des loisirs

#### et du développement social **poste 4150**

- Activités récréatives – Camp de jour **poste 4151**
- Bibliothèque Belleville **poste 4140**
- Bibliothèque Yves-Ryan **poste 4135**
- Bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire **poste 5626**
- Bibliothèque Henri-Bourassa **poste 4125**
- Culture et Maison culturelle et communautaire **poste 5640**
- Réservation des plateaux sportifs **poste 4267**
- Maison Brignon-dit-Lapierre **514 328-4759**

### Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises

- Division des permis et inspections **poste 4017**
- Planification urbaine et soutien aux entreprises et aux promoteurs **poste 4017**

### Mairie d'arrondissement **poste 4024**

#### Vos élus

- JEAN-MARC GIBEAU, conseiller de la Ville de Montréal **poste 5574**
- CHANTAL ROSSI, conseillère de la Ville de Montréal **poste 5573**
- MONICA RICOURT, conseillère d'arrondissement, district de Marie-Clarac **poste 5575**
- SYLVIA LO BIANCO, conseillère d'arrondissement, district d'Ovide-Clermont **poste 5576**

#### Autres services

- Urgence – Police – Incendie **911**
- Info-Santé **811**
- Service de la sécurité incendie de Montréal (Renseignements) **514 280-6884**
- Service de police (quand c'est pressant, mais pas urgent) **514 280-2222**
- Poste de police **514 280-0139**
- Travaux publics **514 328-4100**  
(24 heures sur 24, 7 jours sur 7)

## NOUVELLE VOIE RÉSERVÉE

Surveillez ce printemps les travaux d'implantation d'une voie réservée pendant les heures de pointe pour bus, taxi et covoiturage sur le boulevard Lacordaire et la rue Dickson, entre les rues Renoir et Sherbrooke. L'ouverture de la voie réservée est prévue pour juillet. Voilà une autre bonne raison d'essayer le transport collectif.





# FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

Jeudi 23 juin à 20 h 30, parc Aimé-Léonard  
LE QUÉBEC EST MORT, VIVE LE QUÉBEC!

## LOCO LOCASS



Mouvement national  
des Québécoises  
et Québécois  
Coordonnateur de la Fête nationale  
depuis 1984

Éducation,  
Loisir et Sport  
Québec

# FÊTE DU CANADA

Vendredi 1<sup>er</sup> juillet, parc Aimé-Léonard

13 h Fête familiale

20 h Spectacle  
MI RICORDO

## MARCO CALLIARI



Canadian  
Heritage Patrimoine  
canadien



[youtube.com/armmtlnord](https://youtube.com/armmtlnord)



[facebook.com/mtlnord](https://facebook.com/mtlnord)

[ville.montreal.qc.ca/mtlnord](http://ville.montreal.qc.ca/mtlnord)